

RÉDACTION

38, Avenue de Péroilles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Péroilles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2
FRIBOURG

Téléphone 1.36

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse	10	de hauteur
Etranger	12	sur une
Réclame	25	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

**A la recherche d'un ministère français.
Le Centre allemand et Hindenburg.
Pour la future conférence de Lausanne.
Le conflit sino-japonais à Genève.
Un coup à l'union des Eglises.**

M. Doumer, président de la République française, a poursuivi hier, mercredi, ses consultations pour résoudre la crise ministérielle. Il a reçu successivement les présidents et les rapporteurs des commissions des finances de la Chambre et du Sénat ; M. Bienvenu Martin, président de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste du Sénat ; M. Herriot, président du parti radical-socialiste ; M. Louis Marin, chef de l'union républicaine démocratique ; le socialiste Blum ; MM. Leygues, Daladier, Caillaux, Chautemps, Barthou, tous anciens présidents du Conseil, et quelques autres politiciens.

Enfin, M. Doumer devait recevoir ce matin, jeudi, M. Tardieu. Le président de la République désirait avoir quelques renseignements sur ce qui se passe à Genève, avant de confier à l'élu de son choix la lourde tâche de constituer un ministère.

Suivant les règles du « jeu parlementaire », le chef du nouveau ministère devrait être choisi dans les rangs de la majorité qui a renversé le cabinet Laval. Mais un ministère de gauche se heurterait à la majorité de la Chambre. On a déjà dit que le vote du Sénat risquait de causer un conflit de majorité entre les deux assemblées. Pour résoudre la crise, il s'agit, par conséquent, de faire accepter par la majorité de gauche du Sénat une combinaison ministérielle qui ait l'agrément de la majorité de droite de la Chambre.

Plus que de concentration, il s'agit de conciliation. L'une et l'autre sont difficiles à obtenir. C'est pourquoi on parle, en définitive, d'un cabinet « neutre », dont le programme serait limité au vote du budget et aux élections législatives.

Mais, là encore, si l'affaire est aisée en ce qui concerne le budget, elle ne l'est pas en ce qui regarde les élections.

La réforme de M. Mandel, à laquelle le Sénat était hostile, a été le prétexte de la crise actuelle. Le désir de conciliation des modérés ira-t-il jusqu'à accepter la loi qui a été en vigueur durant la législature qui s'achève : le système des deux tours ?

Le Centre allemand a publié hier, mercredi, un appel, qui est signé de son chef, Mgr Kaas, et dans lequel il est rappelé au peuple allemand qu'il est à la veille d'élire l'homme qui doit être le gardien de la constitution et le symbole de la volonté d'union nationale.

Une tâche aussi lourde ne peut être assumée que par une personnalité qui se tienne au-dessus des partis et qui soit le conducteur et le représentant de la totalité du peuple. Or, le président Hindenburg réunit ces qualités.

Dans les circonstances actuelles, toute autre candidature ne peut que signifier la négation de la volonté d'union nationale.

C'est pourquoi le Centre allemand, faisant abstraction de toute considération confessionnelle ou politique, proclame le président Hindenburg comme son candidat.

Au milieu de la conférence du désarmement, du conflit sino-japonais et, enfin, de la crise ministérielle française, l'accord franco-britannique relatif à la conférence de Lausanne de juin prochain a passé presque inaperçu.

Pourtant, cet accord paraît devoir marquer la reprise des rapports de mutuelle confiance et de franche discussion entre la France et la Grande-Bretagne.

Surtout, il donne d'utiles précisions. Par exemple, le choix du mois de juin indique sans conteste qu'on a voulu laisser passer les élections allemandes (élection présidentielle et élections de la Diète prussienne) et les élections législatives françaises.

D'autre part, de l'objet même de la conférence, tel qu'il est défini par l'accord en question, on doit retenir deux points fort

différents, dont l'un répond aux préoccupations françaises et l'autre, aux soucis britanniques.

Il est dit, en effet, que la conférence s'occupera d'établir un « règlement durable » des questions qui sont pendantes. Le mot « durable » paraît opposé ici à l'idée du provisoire et à l'idée du définitif. On a beaucoup usé jadis des mots « règlement définitif » chez les créanciers de l'Allemagne et, actuellement, ce sont les Allemands qui réclament l'abolition « définitive » de leurs dettes.

D'autre part, la conférence de Lausanne devra porter remède « aux questions économiques et financières qui ont provoqué ou risquent de prolonger la crise dont souffre le monde ». De la sorte, la conférence des réparations et des dettes dont on parlait naguère s'est transformée en une conférence économique et financière.

Ce changement de portée de la conférence de Lausanne était vivement désiré par les Anglais. C'est toute une organisation nouvelle des échanges internationaux qui va probablement se faire. C'est, en tous cas, un essai très important de rétablissement de courants d'échanges stables et d'établissement d'un système solide de compensations économiques que les Etats vont tenter dans quelques mois.

A Genève, le comité des Douze, soit le Conseil de la Société des nations moins les représentants de la Chine et du Japon, a tenu une séance hier après midi, mercredi, sous la présidence de M. Paul-Boncour.

Le comité des Douze avait à examiner certaines objections présentées par le Japon en ce qui concerne la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la Société des nations, à l'effet d'examiner le conflit sino-japonais.

Les objections japonaises portaient principalement sur le point de savoir si la demande chinoise, sous la forme dans laquelle elle a été présentée, était recevable, étant donné, surtout, qu'elle n'a pas été formulée catégoriquement dans le délai fixé par l'article 15 du Pacte.

Après un échange de vues, le Conseil, désireux de s'assurer toutes les garanties possibles, a décidé de s'adresser à quelques juristes actuellement en séjour à Genève, qui étudieraient la question et présenteraient un rapport.

On est d'avis que la séance au cours de laquelle le Conseil prendra une décision au sujet de la convocation d'une assemblée extraordinaire n'aura pas lieu avant demain, vendredi.

Après l'échec des conférences qui furent tenues à Malines, entre représentants de l'anglicanisme et de l'Eglise catholique romaine, sous la présidence du cardinal Mercier, peu avant sa mort, et qui se terminèrent sous son successeur, le cardinal Van Roey, les chefs de l'Eglise anglicane firent des propositions d'entente aux dirigeants de l'Eglise grecque.

M. Vénizelos, qui n'a jamais rien négligé de ce qui pouvait lui assurer l'appui britannique pour sa politique d'hégémonie en Orient, encouragea cette tentative. Des patriarches grecs allèrent à Rome ; des évêques anglicans se rendirent à Athènes.

Mais le caractère opportuniste de l'initiative était trop visible pour qu'elle pût aboutir, surtout dans un domaine où l'idéalisme a encore sa large part.

Enfin, l'insurrection de Chypre, qui s'est terminée, il y a quelques semaines, par l'expulsion des chefs orthodoxes (schismatiques) de l'île, a enlevé toute possibilité d'union et, même, d'alliance entre les anglicans et l'Eglise grecque.

La première année d'application des assurances sociales en France

Les lecteurs de la Liberté n'ont certainement pas oublié les nombreuses et véhémentes critiques qui furent formulées, avant sa promulgation, contre la récente loi française des assurances sociales.

Parmi ces critiques, un certain nombre étaient parfaitement fondées et, d'ailleurs, le législateur a su finalement en tenir quelque peu compte ; notamment, dans l'organisation et le fonctionnement des assurances sociales, il a fait une part équitable et très opportune aux groupes mutualistes et professionnels.

Mais ces très heureuses améliorations n'ont point désarmé toutes les hostilités, surtout, naturellement, celles des adversaires systématiques des réformes sociales. Ceux-ci continuent à s'élever avec violence contre ce qu'ils appellent « la folle loi, ce monstre informe enfante dans une crise aiguë de délire démagogique ».

Ajoutons, pour être impartialement exact, que, même parmi les partisans de la législation nouvelle, un bon nombre, à la veille de la mise en application des assurances sociales, étaient quelque peu sceptiques et inquiets. Comment l'opinion allait-elle accepter la réforme ? Comment ce mécanisme, assez compliqué, allait-il fonctionner ?

Eh bien ! l'expérience a été faite et, en somme, elle est venue, dans son ensemble, confirmer dans leur optimisme ceux des partisans des assurances sociales qui espéraient un essai relativement heureux. Telle est la conclusion d'une étude fort intéressante que M. J. Lerolle, député de Paris, vient de publier, alors que s'achève la première année d'application des assurances sociales.

M. J. Lerolle est, à la Chambre française, vice-président de la commission du travail ; c'est dire sa compétence en ces sujets, ainsi que les moyens spéciaux dont il dispose pour s'informer sûrement sur de telles questions. Ajoutons que, membre du comité directeur du parti démocrate populaire, il est un des orateurs les plus appréciés des Semaines sociales de France.

Mettant à profit cette étude, où l'on doit reconnaître une très précise documentation et une entière indépendance d'esprit, nous voudrions, sans entrer dans tous les détails, indiquer ici l'une ou l'autre des constatations qui y sont faites.

Le premier point sur lequel insiste M. Lerolle — et il est d'importance —, c'est le nombre des immatriculations d'assurés qui ont été faites dès le début de l'application de la loi.

L'immatriculation des assurés est la première obligation inscrite dans la loi, elle est la condition nécessaire du fonctionnement de l'assurance. Or, déclare M. Lerolle, « les partisans les plus convaincus des assurances sociales n'étaient pas sans appréhensions à ce sujet. »

« Nous partions avec 2 millions, peut-être 3 millions d'assurés », disait, dans les couloirs de la Chambre, l'un de ceux qui devaient être chargés de l'application de la loi. Tout le monde était d'accord, en tous cas, pour penser qu'un long délai serait nécessaire avant que l'ensemble des assurés pût être recensé. Pendant longtemps, il faudrait se résigner à constater dans le pays de larges zones où la loi ne serait pas appliquée. »

Qu'en a-t-il été ?

Les chiffres répondent éloquentement à cette question. Au 28 juin 1930, au moment où la loi allait entrer en application, le nombre des assurés immatriculés était déjà de 3.821.881. Il était, au mois de novembre, de 8.218.636 et, juste un an après la mise en marche des assurances, le nombre des assurés pour lesquels une déclaration régulière avait été faite s'élevait à 9.445.000.

Toutefois, ce dernier chiffre appelle une rectification. Un certain nombre d'assurés ont fait l'objet d'une double déclaration — déclaration de l'employeur et déclaration du salarié. Le chiffre de 9.445.000 doit donc être réduit ; d'après les renseignements fournis par les services, il faudrait ramener à 8 millions 1/2 le nombre des assurés régulièrement immatriculés. « Si on veut bien se rappeler, remarque à ce propos M. Lerolle, que les estimations faites par les actuaires du ministère du Travail, lors de la préparation de la loi, fixaient précisément à 8 millions 1/2 le nombre probable des assurés, on ne peut que se féliciter du résultat acquis. Il témoigne que, dans son ensemble, le patronat français s'est soumis sans difficultés à la nouvelle obligation qui lui était imposée. Et cela, sans qu'il ait été nécessaire de faire jouer les pénalités appelées à sanctionner l'obligation. »

C'est là un premier fait significatif. Mais le point le plus important pour se rendre compte du degré d'application de la loi est sans contredit le mouvement des cotisations. Dans quelle mesure les versements sont-ils effectués ? L'immatriculation des assurés n'a-t-elle point été un simple geste de bonne volonté, sans lendemain ?

Là encore, qu'en a-t-il été ?

Les statistiques des services centraux n'étaient pas encore complètement établies au moment où M. Lerolle écrivait son étude ; mais, en utilisant un chiffre officiel, il est arrivé à formuler une réponse à cette question.

Ce chiffre utilisé par M. Lerolle est « le chiffre des versements effectués soit sous la forme d'achat de timbres, soit sous la forme de versements en espèces (dans les cas où ces versements sont autorisés) à la Caisse des Dépôts et Consignations. Au 30 octobre 1930, ces versements atteignaient 710.171.433 fr. ; au 15 novembre, ils se montaient à 892 millions ; au 30 avril 1931, ils étaient de 2 milliards 700 millions de francs, soit pour dix mois une moyenne mensuelle de 270.000.000 fr., chiffre qui correspond à 70 % environ des versements prévus. » Ainsi donc il semble qu'environ 30 % des cotisations ne seraient pas régulièrement payées.

Après avoir fait cette constatation, M. Lerolle ajoute aussitôt : « Nous disons il semble, et ce n'est là, en effet, qu'une indication qu'il faut accueillir avec réserve. Même si ce chiffre devait être accepté, il ne faudrait pas exagérer la portée et se hâter de conclure à une opposition des intéressés à l'exécution de la loi. Il ne faut pas oublier, en effet, que la France traverse une crise de chômage, qui, pour être moins grave que celle qui sévit en Allemagne, en Angleterre ou aux Etats-Unis, n'en est pas moins sérieuse. Or, nécessairement, cette crise doit avoir des répercussions sur le nombre des cotisations versées, celles-ci n'étant payées que s'il y a un salaire. » Et cette observation suffirait sans doute, à elle seule, pour expliquer la disproportion entre le nombre des assurés immatriculés et le chiffre des versements effectués. Ajoutons aussi que, jusqu'ici, « les sanctions prévues par la loi n'ont pas joué et que le fonctionnement de la loi a été laissé à la bonne volonté des employeurs. »

Un autre point intéressant du fonctionnement des nouvelles assurances sociales concerne les organismes d'assurance.

Ceux-ci se sont constitués dans toute la France avec rapidité et l'initiative privée a répondu à l'appel des autorités avec un remarquable esprit de collaboration ; ainsi, il a été créé 800 caisses primaires de répartition, dont 87 caisses départementales et 713 caisses mutualistes, corporatives ou d'entreprises.

Comme conclusion à son étude, M. Lerolle déclare que « la mise en mouvement du mécanisme compliqué des assurances sociales en France s'est faite beaucoup plus facilement qu'on ne pouvait le prévoir. L'événement n'a pas réalisé les sombres pronostics que les prophètes de malheur avaient formulés. Les assurances sociales fonctionnent et de plus en plus nombreux sont ceux qui, bénéficiant de leurs prestations, apprécient leurs avantages. On peut prévoir que, ce nombre augmentant chaque jour, la popularité des assurances ira croissant. »

Est-ce à dire, pour cela, qu'il n'y ait point de progrès à réaliser ni de correctifs à apporter aux détails de l'organisation ? Ce serait une erreur que de le penser. Mais, profitant de l'expérience acquise par une première année de fonctionnement, on a déjà commencé à amender tel ou tel point déficient et on se propose de continuer dans cette voie — ce qui est assurément la bonne méthode.

MAX TURMANN
professeur à l'Université.

M. Lloyd George et la France

M. Lloyd George, qui fut le chef du parti libéral britannique et qui ne paraît plus même être le maître de sa plume, a publié dernièrement un article — reproduit par les *Annales* — qui est tout entier dirigé contre la France et que le plus fougueux des lieutenants de Hitler aurait pu signer.

Certes, M. Lloyd George ne représente plus que lui-même. Mais ce qu'il a été donne encore quelque valeur à ce qu'il est, à sa prose, et mérite donc qu'on s'arrête à ce qu'il écrit.

Le chef libéral anglais a accusé la France de manquer à ses engagements et d'être de mauvaise foi ; du fait de « la France et de ses alliés continentaux », les treize années qui se sont écoulées depuis la fin de la guerre ont, paraît-il, constitué, en matière de désarmement, « un honteux record de défit aux engagements solennels contractés entre nations ».

M. Lloyd George ne prouve rien ; il affirme. Les injures de ce palinodiste connu ne convaincront que qui veut bien être trompé.

En somme, pour l'ancien chef libéral, le véritable problème de la conférence du désarmement, c'est le désarmement de la France. D'autre part, M. Lloyd George approuve le nationalisme-social allemand : « Ce mouvement représente le fureur honnête de la jeunesse de l'Allemagne devant la manière dont on s'est joué de sa patrie dans la question du désarmement qui lui a enlevé toutes ses défenses. »

Une grande nation acculée au désespoir est un péril pour le monde...

Dans un journal français, M. Hermant a assené à M. Lloyd George quelques rudes vérités dont nous extrayons ce qui suit :

« Nous voyons en lui l'exemplaire de tout ce que la politique, au sens le plus péjoratif du mot, suppose de négatif et de bas. Il est d'abord celui qui ne sait pas, l'homme sans culture. Il est le grand hypocrite, le faux bonhomme puritan. Il est l'impudent qui ne doute jamais de se contredire, sans se soucier du scandale, encore moins du ridicule. Lui qui gémit à présent sur le sort de la pauvre Allemagne opprimée par les méchants impérialistes français, n'est-ce pas lui qui disait : « Nous prendrons Guillaume II à la Tour de Londres... »

La conférence du désarmement

En l'honneur de M. Motta

Genève, 18 février.

Le cercle de la presse a organisé, hier soir, un banquet en l'honneur de M. Motta, président de la Confédération et président d'honneur de la conférence du désarmement. De nombreux délégués à la conférence y assistaient, de même que des représentants des autorités locales, de la presse et de différentes organisations internationales.

Le président du cercle, M. Clerc, a souhaité la bienvenue à M. Motta. Des allocutions ont été prononcées par la princesse de Cantacuzène, au nom du comité international des femmes, ainsi que par M. Politis, au nom des représentants diplomatiques étrangers. M. Motta a remercié en termes chaleureux.

Après avoir relevé que la stabilité gouvernementale est l'une des caractéristiques essentielles des mœurs suisses, stabilité qui a permis la réalisation d'un niveau relativement élevé de civilisation, il a exprimé le vœu que l'union nationale, telle qu'elle se manifeste en Suisse, puisse aussi se réaliser dans le monde entier.

Les discours des délégués

Genève, 18 février.

La discussion générale à la conférence du désarmement s'est poursuivie hier mercredi. Cinq orateurs ont pris la parole.

M. J. Koskinen, ministre des affaires étrangères de Finlande, a exposé la situation de son pays qui s'est toujours prononcé en faveur de la réglementation des armements, en insistant particulièrement sur l'interdiction des armements de caractère purement agressif.

Le prince Ghika, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a déclaré que son pays était prêt à limiter ses armements en rapport avec les garanties de sécurité qui lui seront données.

Le baron Pflügl, premier délégué de l'Autriche, a insisté pour que la convention du désarmement qui sera signée, ait sur un pied d'égalité de droit et de sécurité tous ses signataires.

Le général Laidoner, délégué de l'Estonie, a particulièrement parlé de la nécessité de développer l'arbitrage obligatoire pour le règlement de tous les conflits.

Enfin, M. Cosío, délégué de l'Uruguay, a déclaré qu'une solution efficace du problème du désarmement doit tenir compte du point qu'il existe une liaison complète entre le désarmement et la sécurité par l'arbitrage et l'assistance mutuelle.

L'armée soviétique

Genève, 18 février.

On a publié, hier mercredi, les renseignements reçus par le secrétariat général de la Société des nations sur l'état des armements de la Russie. Les effectifs de l'armée rouge, au 1^{er} janvier 1931, comprenaient, pour les forces de terre, de mer et de l'air, un total de 562.000 hommes et 37.700 officiers. Le total (?) des effectifs des formations organisées militairement s'élevait à 58.500 hommes et 3.920 officiers. Les forces de l'air comprenaient 750 avions avec une puissance des moteurs de 210.400 chevaux. La marine comprenait 54 bâtiments avec un tonnage total de 160.892 tonnes auxquels viennent s'ajouter les vaisseaux de la mer Noire, soit 15 bâtiments avec un total de 48.590 tonnes. Les dépenses pour l'armée rouge pour 1931 s'élevaient à 1 milliard 290 millions de roubles.

La réforme électorale française

Paris, 18 février.

La commission sénatoriale chargée de l'examen du projet de réforme électorale a abordé l'examen des articles du texte voté par la Chambre. A l'unanimité des 19 membres présents, elle a rejeté l'article 1^{er} qui comporte le scrutin à un seul tour et par voie de conséquence l'article 9 suivant lequel il aurait suffi d'obtenir le quart des suffrages des électeurs inscrits au premier tour pour être proclamé élu. L'article 2 concernant le vote des femmes a été disjoint et renvoyé à la commission spéciale déjà saisie de la question. La commission a observé au surplus que cette disposition ne pouvait être matériellement appliquée aux prochaines élections législatives.

Les troubles d'Espagne

Madrid, 17 février.
Le ministre de l'Intérieur a confirmé les incidents qui se sont produits à Saragosse à la fin de la journée de mardi. Il a annoncé que le total des victimes est de trois civils morts et onze blessés, dont quatre agents de police.

La police a procédé à Séville à l'arrestation de plus de 100 personnes.

Le Ferrol, 17 février.

Tous les ouvriers ont repris le travail. A Huelva, la grève peut être considérée comme complètement terminée.

A Séville, la ville présente son aspect habituel. Tous les ouvriers, à l'exception des maçons et des conducteurs de tramways, ont repris le travail.

Seize individus ont été arrêtés pour distribution clandestine de tracts destinés à débâcher les ouvriers.

Dans un bar, quinze anarchistes qui tenaient une réunion ont été appréhendés et conduits en prison.

Les trams circulent normalement, mais ils sont conduits par les inspecteurs de la compagnie accompagnés de soldats.

Barcelone, 17 février.

Près de la gare du chemin de fer catalan, on a découvert une bombe abandonnée. On suppose qu'elle a été déposée par des extrémistes craignant une perquisition.

On mande de Manrèse que des communistes ont fait sauter, près de la ville, avec une cartouche de dynamite, un relai électrique de Barcelone. Une ligne d'un courant de 80,000

vols a été coupée, ainsi qu'une autre de 110,000 volts.

Le nombre des individus arrêtés au cours des derniers jours s'élève à 300.

EN ANGLETERRE

Londres, 18 février.

M. Macdonald a quitté hier matin la maison de santé où il a été récemment opéré.

Londres, 18 février.

Le cabinet s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Macdonald. Les délibérations des ministres ont porté sur la situation en Extrême-Orient. Les membres du cabinet ont également étudié le rapport de lord Londonderry, délégué britannique à la conférence du désarmement relatif à la note adressée au gouvernement de Tokio par les représentants des douze puissances siégeant au Conseil de la Société des nations.

Londres, 18 février.

M. Macdonald a quitté Downing Street au début de l'après-midi pour Chequers, où il passera quelques jours avant de partir en convalescence.

Londres, 18 février.

La Chambre des communes a adopté par 318 voix contre 53 une motion présentée par le chancelier de l'Échiquier tendant à limiter la durée des débats sur le projet de loi des droits d'importation.

Le problème du chômage a fait ensuite l'objet d'une discussion. L'opposition a critiqué les mesures du gouvernement et a déposé une motion de censure qui a été repoussée par 415 voix contre 39.

Les hostilités entre la Chine et le Japon

Changhai bombardé

Changhai, 17 février.

Un bombardement intense effectué par les pièces de campagne et les obusiers japonais a tenu éveillée la population de la concession. Les batteries chinoises n'ont réagi que faiblement. Durant le bombardement, des obus sont tombés dans la concession internationale, derrière les lignes américaines, tuant deux Chinois et en blessant plusieurs autres.

L'ultimatum japonais

Tokio, 17 février.

L'ultimatum japonais serait significatif au commandant des forces chinoises de Changhai dans les vingt-quatre heures. L'approbation du gouvernement aurait déjà été obtenue.

Changhai, 18 février.

M. Soung, ministre des finances de Chine, a déclaré que l'ultimatum adressé au commandant de la 19^{ème} armée chinoise visait à susciter un malentendu entre ses troupes et celles du maréchal Tchong Kai Chek et que le Japon voulait par là donner au monde l'impression qu'il ne s'opposait qu'à l'action de la 19^{ème} armée. M. Soung considère comme une insulte de la part du Japon le fait que celui-ci considère l'occupation de la Mandchourie et les événements de Nankin, de Tientsin comme de simples incidents locaux. Enfin, il a affirmé que, si les Japonais attaquaient la 19^{ème} armée, les troupes de Tchong Kai Chek lutteront jusqu'à leur mort pour la défendre.

Les démarches des puissances

Tokio, 18 février.

Le Japon est disposé à accepter les bons offices des représentants des puissances désireuses de participer aux négociations finales concernant le retrait des troupes chinoises de Changhai et accepterait très volontiers que des observateurs des puissances neutres veillent à ce que ce repli s'effectue convenablement. Le ministre du Japon en Chine qui est autorisé à remettre un ultimatum au commandant de la 19^{ème} armée chinoise à Changhai a reçu pleins pouvoirs pour fixer les limites du temps dans lequel les troupes chinoises devront se replier jusqu'à 20 km. au nord-ouest de la concession internationale.

Washington, 18 février.

Les fonctionnaires du Département d'Etat ont attiré l'attention de l'ambassadeur du Japon sur les complications qu'occasionneraient d'importantes pertes de vies et de biens des résidents américains au cours de la bataille de Changhai. On déclare toutefois qu'il ne s'agit là que de conversations officieuses et les milieux officiels affirment qu'aucune note dans ce sens n'a été élaborée.

Londres, 18 février.

La nouvelle que la Société des nations avait envoyé au Japon une nouvelle note de protestation adressée cette fois seulement au gouvernement japonais a été approuvée à Londres d'autant plus vivement que des marins britanniques viennent d'être victimes des bombardements de Changhai. Les journaux répètent que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention d'agir seule et que c'est dans le cadre de la Société des nations que doivent prendre place toutes les initiatives dont la dernière n'a nullement le caractère comminatoire que certains ont voulu lui attribuer.

L'appel du Conseil de la Société des nations au Japon

Genève, 18 février.

Le secrétariat de la Société des nations à Genève, a publié, hier mercredi, le texte de l'appel adressé mardi par le Conseil au gouvernement japonais.

Les événements de Changhai, dit l'appel, menacent de créer de nouveaux et sérieux obstacles à la conférence de désarmement. Les douze membres du Conseil regrettent que le Japon n'ait pas jugé possible de s'en remettre sans réserve aux méthodes de règlement pacifique stipulées dans le pacte de la Société des nations. Ils lui rappellent, une fois de plus, l'engagement solennel du pacte de Paris et ils tiennent à constater que, dès le premier moment, la Chine a porté son différend avec le Japon devant la Société des nations et s'est engagée à accepter les propositions faites par celle-ci en vue d'un règlement pacifique.

Devant l'opinion publique du monde, le Japon a l'immense responsabilité de se montrer juste et pondéré dans ses rapports avec la Chine. Il a déjà reconnu cette responsabilité dans les termes les plus solennels en signant, en 1922, le traité des neuf puissances, par lequel des parties contractantes ont convenu expressément de respecter la souveraineté et l'indépendance, ainsi que l'intégrité territoriale et administrative de la Chine.

Faisant appel à son sentiment élevé de l'honneur, les douze membres du Conseil demandent au Japon de reconnaître les obligations que lui imposent sa situation particulière ainsi que la confiance que les nations du monde ont placée en lui en sa qualité d'associé à l'organisation et au maintien de la paix.

Les nationalistes-sociaux contre le cabinet Brüning

Berlin, 18 février.

Dès le début des séances plénières du Reichstag, la semaine prochaine, les nationalistes-sociaux déposeront une motion de méfiance à l'égard du cabinet Brüning et une motion de dissolution du Parlement. De semblables motions seront probablement présentées aussi par les nationaux-allemands. De leur côté, les communistes ont déjà présenté une motion de méfiance contre le cabinet et une

motion spéciale dirigée contre M. Grœner, ministre de la défense nationale.

Le conseil des doyens du Reichstag, qui a été convoqué pour lundi, aura à décider si ces motions de méfiance doivent être jointes à la discussion sur le délai des élections présidentielles à la séance de mardi ou si elles doivent constituer une rubrique spéciale de l'ordre du jour. Si on se rallie à cette deuxième manière de faire, il serait possible qu'une majorité du Parlement fit opposition et par là empêchât que ces motions de méfiance fussent examinées rapidement.

Le sort du cabinet dépendra de l'attitude qu'adopteront le parti populaire allemand, le parti agraire et le parti économique.

Déplorables incidents en Allemagne

Carlsruhe, 18 février.

Une bagarre s'est produite hier matin à l'issue de la séance de la Diète badoise. Pendant la séance, de vifs propos furent échangés entre un député du Centre et un nationaliste-social. A la sortie de la séance, le nationaliste-social gilla M. Hilber, député du Centre. Les deux députés en vinrent aux mains et rouèrent à terre. D'autres députés intervinrent immédiatement et séparèrent les combattants.

Le député nationaliste-social a été suspendu pour dix jours.

Darmstadt, 18 février.

De violentes bagarres se sont produites hier à la Diète de Hesse entre nationalistes-sociaux, communistes et socialistes. Le président ne pouvant ramener l'ordre, la police pénétra dans la salle. Les agents furent conspués par les nationalistes. Enfin, la séance fut interrompue et les députés quittèrent la salle.

AVIATION

Le voyage africain de Costes

Costes, accompagné du mécanicien Véron et de M. Jean Schneider, secrétaire général de l'Air-Union, est parti mardi, à midi vingt, de l'aérodrome de Villacoublay pour Marseille, première étape d'un voyage de 14,000 kilomètres au lac Tchad.

Ce voyage est entrepris en vue d'une étude de l'itinéraire d'une ligne aérienne entre la métropole et le lac Tchad; l'équipage entrera en liaison, dans le Sud tunisien, avec la mission automobile du prince Sixte de Bourbon. La tâche sera particulièrement difficile dans ces régions, où aucun avion n'a encore passé.

Cette expédition a été préparée avec méthode et l'avion, actionné par un moteur de 500 C. V., est muni d'un poste de T. S. F. à ondes courtes; il emporte des armes, des vivres et un réservoir de 100 litres d'eau.

L'itinéraire aller sera: Paris-Marseille-Tunis-Le Caire-Karthoum-Abecher-Fort Archambault, d'où des reconnaissances seront exécutées sur le Congo belge et la Nigeria. L'itinéraire du retour sera définitivement fixé suivant les possibilités reconnues à l'aller.

Le record de distance

Si les conditions atmosphériques ne changent pas, les deux aviateurs anglais Gayford et Bett s'attaqueront, ces jours-ci, au record de distance en ligne droite.

Ils comptent prendre leur vol de l'aérodrome de Cranwell (Grande-Bretagne) et atteindre Le Cap d'un seul vol, en trois jours environ.

Le record présent appartient aux Américains Boardman et Polando, avec 8,040 kil. 350. Gayford et Bett ont déjà fait deux vaines tentatives.

La fin d'un raid

L'équipage Régimensi, Touge et Lénier a atterri mardi, après midi, au Bourget, près Paris.

L'aviation de tourisme en France

D'une statistique du ministère de l'Air français, on note que 288 appareils ont été achetés par des particuliers et ont bénéficié de la prime d'achat du ministère. Parmi ces appareils, on note 134 Potez 36, 50 Farman, 27 Morane, 72 Caudron, 4 Schreck, 1 Guérchais.

Potez, avec son avion de tourisme, arrive très loin en tête. Il est vrai que ce constructeur, dans un but de publicité, a mis l'avion à la portée d'un grand nombre de bourses.

Sur ces 288 avions de tourisme, 206 ont été achetés par des particuliers et 82 par des clubs aéronautiques.

Pour la langue française

Le préfixe *co*, qui signifie ensemble, avec, ne se sépare pas du mot qui suit par un trait. Ainsi on écrit: coaccusé, coaccusateur, codébiteur, codétenu, coefficient, coemption, coéternel, coexister, cogérant, cohobiter, coïncidence, copartageant, coparticipant, cosignataire.

Il est regrettable que le préfixe *co* ne soit pas séparé du reste du mot par un trait lorsque le mot essentiel commence par une voyelle, car cela éviterait toute indécision pour la prononciation et pour le nombre des syllabes. Prenons le mot *coïncidence*. Généralement, on l'entend prononcer *coïncidence* comme si le *o* et le *i* formaient une diphtongue, comme le mot *coïn*. Mais il n'y a pas là de diphtongue, et il faut prononcer *co-in*, en y faisant sonner distinctement les deux syllabes, de telle façon que le mot *coïncidence* ait ses cinq syllabes. L'orthographe met bien un tréma sur le *i* pour indiquer que la prononciation du *i* doit être séparée de celle de *co*. Mais cette indication est insuffisante puisque la mauvaise prononciation *coïn* prévaut. Un trait d'union, ou plutôt de séparation, eût mieux fait l'affaire. Les grammairiens se sont contentés d'un tréma. Le trait nous en accommoder, mais en réagissant contre la prononciation fâcheuse dont les grammairiens nous ont insuffisamment gardés.

Confédération

Grand Conseil lucernois

Le Grand Conseil a repoussé une initiative libérale concernant la construction de routes et la suppression de la poussièrerie, par 86 voix des conservateurs, des chrétiens-sociaux et des socialistes contre 48 voix des libéraux. Le contre-projet du gouvernement est renvoyé à la commission.

Le Grand Conseil a ensuite discuté le message concernant les travaux de construction et de transformation effectués à l'hôpital en 1931-1932. Le rapporteur de la commission a rendu attentif au fait que les crédits étaient souvent trop largement dépassés, comme c'est le cas pour l'Institut pathologique où ils ont dépassé de 50 % les crédits de construction. Cet institut a sans doute une importance extraordinaire, et l'on peut désigner cette construction comme une œuvre réussie. Le programme de construction présenté englobe 20 projets prévoyant une dépense de 1,195,000 fr. Le plus important de ces projets est représenté par le pavillon de la tuberculose, d'un montant de 350,000 fr. La commission a demandé que, chaque construction une fois terminée, il fût présenté un compte détaillé des frais de construction. Des orateurs libéraux ont critiqué sévèrement le fait que les crédits avaient été dépassés jusqu'à d'un montant total de 755,000 francs.

Les socialistes ont formulé les mêmes critiques. Le directeur du service cantonal des constructions a avoué les fautes commises. Il a dit que le temps avait manqué, de même que certaines expériences.

Le projet a été approuvé ainsi que le postulat de la commission.

Dans la presse

Le *Droit du peuple*, à Lausanne, organe de Nicole, ose écrire que « les regards des masses populaires se tournent de plus en plus vers la Russie soviétique, premier pays où le pouvoir se trouve aux mains des travailleurs honnêtes ».

Ce n'est pas l'avis des socialistes qui ont fait un voyage en Russie. Ils en sont revenus étonnés de la façon dont les Soviets au pouvoir traitent les ouvriers: ils en font des esclaves obligés de travailler pour un salaire de famine.

Le nouveau conseiller national valaisan



M. RODOLPHE MÉTRY qui a été désigné comme conseiller national à la place de M. Escher, devenu conseiller d'Etat.

Les économies à Neuchâtel

La commission consultative extraparlamentaire qui a siégé à Neuchâtel a terminé ses travaux hier mercredi. Dans un communiqué remis aux journaux neuchâtelois, il est dit que la commission a abordé l'examen de toutes les subdivisions du budget des dépenses après avoir entendu les rapports des chefs de départements sur les réductions envisagées par le Conseil d'Etat. Il a été constaté que le service des intérêts et de l'amortissement de la dette ne pourra pas subir d'allègements au cours du prochain exercice, toutes des opérations de conversion ayant été effectuées dernièrement. La dépense incompressible du service de la dette neuchâteloise s'élève actuellement à 5 millions 1/2. Le total du budget sur lequel des compressions pourraient s'exercer se monte à 11 millions 1/2.

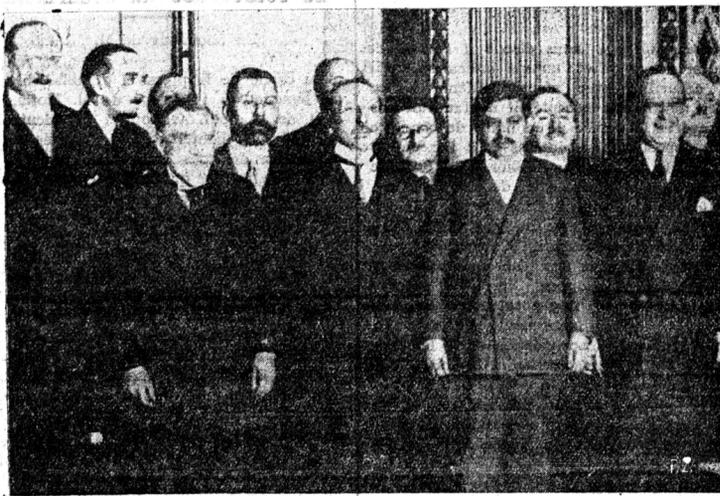
Les comptes de l'Etat de Vaud

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1931 se soldent par un bénéfice de 359,353 fr. 51, avec un total de dépenses de 45,883,855 fr. 25, au lieu du déficit de 1,129,669 fr. que prévoyait le budget.

LES SAMARITAINS

L'Alliance suisse des samaritains comptait, en 1931, 532 sections comprenant au total 20,557 membres actifs, dont 14,074 femmes et 6,483 hommes. Quelques sociétés de samaritains sont, en outre, rattachées directement à la Croix-Rouge suisse.

La crise ministérielle en France



LE CABINET DÉMISSIONNAIRE

On reconnaît à droite, au premier rang, M. Tardieu et M. Laval, ancien président du Conseil.

L'attitude des partis

Paris, 18 février.

Les républicains de gauche, présidés par M. Puech, se sont montrés, au cours de leur réunion, disposés à participer à une large concentration dans laquelle les droits de la majorité gouvernementale seraient sauvegardés. Le groupe s'est montré particulièrement net sur le maintien d'une collaboration avec tous les éléments qui ont soutenu le cabinet Laval et les ministères précédents.

De leur côté, les démocrates populaires, réunis sous la présidence de M. Paul Simon, étaient favorables à toute solution de la crise ministérielle qui, sans modifier la politique suivie depuis quatre ans par les gouvernements successifs, serait de nature à apaiser le conflit entre les deux assemblées. Il a été nettement hostile à toute action politique qui tenterait de dresser la Chambre contre le Sénat.

Le groupe de la gauche républicaine s'est réuni sous la présidence de M. Laurent Eynac. Il a voté une motion affirmant sa volonté de voir se constituer un gouvernement de concentration républicaine animé d'un large esprit de conciliation et résolu à réaliser l'accord entre les deux assemblées.

Paris, 18 février.

Au groupe radical-socialiste de la Chambre, M. Herriot a rendu compte de son entretien avec le président de la République. M. Herriot a suggéré à M. Paul Doumer de faire appel à une personnalité qui constituerait un cabinet de neutralité et de conciliation assurant le respect des droits du suffrage universel et le vote du budget en temps utile. Ce cabinet serait surtout choisi parmi les membres de la Haute-Assemblée et chargé de faire les élections dans un esprit de stricte impartialité, remettant aussitôt après sa démission entre les mains du président de la République. Cet exposé a été approuvé.

Paris, 18 février.

Près de 200 députés appartenant aux groupes de la majorité ont entendu plusieurs orateurs, notamment MM. Franklin-Bouillon et Edouard Soulier, qui ont dit espérer voir l'Union nationale réalisée sur les bases les plus larges. L'impression générale d'apaisement qui domine dans les couloirs de la Chambre semble se confirmer. Les radicaux-socialistes semblent peu désireux, toutefois, d'entrer dans une combinaison politique avec un groupe de droite.

Les consultations présidentielles

Paris, 18 février.

Le président de la République a reçu, à la fin de la matinée d'hier, M. Herriot, président du groupe radical de la Chambre, puis M. Louis Marin, président du groupe de l'union républicaine démocratique de la Chambre, M. Léon Blum, président du groupe socia-

liste de la Chambre. Tandis que MM. Herriot et Marin ont observé à la sortie la plus grande réserve, M. Léon Blum n'a fait aucune difficulté pour dire aux journalistes: « J'ai insisté sur deux points. Premièrement, j'ai dit au président de la République que le parti socialiste ne demandait qu'une chose, c'est que le gouvernement, quel qu'il soit, assure des élections libres, à une date normale, sous un régime normal, et, à titre personnel, j'ai ajouté que je ne croyais pas qu'un gouvernement qui se présenterait à la Chambre sur ce programme pourrait courir des risques. »

Paris, 18 février.

M. Doumer a reçu à la fin de la matinée M. Puech, du groupe des républicains de gauche, et M. Laurent Eynac, président de la gauche radicale de la Chambre. Ceux-ci se sont déclarés nettement partisans d'un cabinet de concentration et de conciliation.

Paris, 18 février.

Les consultations auxquelles le président de la République procède ne sont pas suffisamment avancées pour qu'on puisse formuler des pronostics. Les avis exprimés jusqu'ici sont concordants sur plusieurs points: maintien de la politique extérieure de la France; nécessité de faire voter le budget par les deux Chambres avant la fin de la législature; inconvénients qu'il y aurait à reculer à l'extrême limite la date des élections législatives.

Paris, 18 février.

MM. de Jouvenel, Staeg et Germain-Martin ont été convoqués à l'Élysée.

Paris, 18 février.

M. Tardieu qui arrivera à Paris à 7 heures, ce matin jeudi, sera reçu par le président de la République à 8 h. 3/4. C'est à la suite de cet entretien que le chef de l'Etat fera appeler la personnalité politique à laquelle il confiera la mission de former le nouveau cabinet.

M. Doumer ferait appel à un sénateur.



M. FERNAND BOUISSON président de la Chambre française

Dernière heure

Nouvelle usine électrique en Valais

On nous écrit : Une association comprenant des bourgeois des communes de Randogne, Mollens, Miège, Venthône et Vevras, vient de décider la construction d'une usine électrique pour la fourniture du courant aux habitants des dites communes. L'association a acheté une prise d'eau à l'alpage de Colombère ; la canalisation débouche au Crêt, en aval de Mollens, où la nouvelle usine sera construite. Les travaux commenceront au printemps.

POLITIQUE TESSINOISE

Le comité du parti conservateur tessinois a décidé de présenter à nouveau la candidature de l'avocat Antonio Riva, député sortant, pour les élections au Conseil des Etats.

Nouvelles financières

Chocolat Tobler

Le rapport de gestion de la Chocolat Tobler Holding Co., à Berne, pour l'exercice 1930-1931 dit notamment :

Le total des ventes d'exportation de la société anonyme Chocolat Tobler en 1930 a subi, par rapport à l'exercice précédent, une réduction appréciable, tandis que le chiffre d'affaires en Suisse a été encore bien satisfaisant. Les frais généraux ont été réduits de 1.362.367 fr. en 1929, à 1.330.261 fr. en 1930. La valeur de la production brute s'est trouvée réduite de 2.548.183 fr. à 1.782.985 fr. et la perte pour solde, au compte du Chocolat Tobler, s'élevait, à fin décembre 1931, à 653.439 francs.

CARNET DE LA SCIENCE

La montre électrique

La Suisse, de Genève, annonce qu'un horloger qui habite cette ville, M. Georges Pellaton, vient de mettre au point, après douze ans de recherches et de travail, une invention qui semble appelée à un certain retentissement. Il s'agit de la montre électrique.

On connaissait déjà la pendule électrique, mais la montre électrique de poche et de format courant n'était pas encore trouvée, bien que de nombreux chercheurs poursuivaient depuis longtemps le but que vient d'atteindre M. Pellaton.

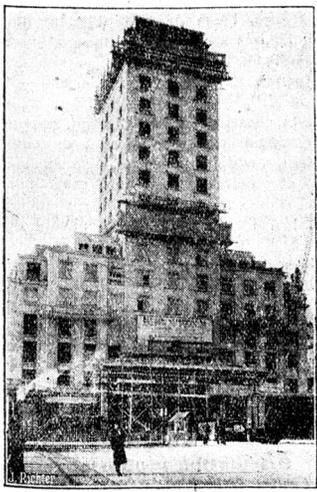
L'essentiel du problème était, on le comprend, de trouver une pile assez petite pour pouvoir prendre place dans le boîtier d'une montre de dimensions communes et qui puisse cependant durer assez longtemps. La solution à laquelle est parvenu M. Pellaton est non pas une pile, mais, mieux, un accumulateur qui n'occupe guère que la moitié du boîtier de la montre courante et qui présente l'avantage énorme d'une tenue de charge garantie une année. De plus, cet accumulateur, garanti hermétiquement fermé, sans aucune émanation possible et insulfatible, peut être rechargé très facilement sur une simple installation de téléphonie sans fil.

La montre ainsi construite, et qui vient d'être brevetée, est d'une grande précision. Il est évident qu'elle va obtenir un certain succès. M. Pellaton a d'ailleurs déjà reçu des offres intéressantes.

Infatigable, l'inventeur cherche maintenant l'application de sa trouvaille à la montre-bracelet.

M. Georges Pellaton espère ainsi remporter enfin un succès propre à le dédommager de ses peines et des sacrifices financiers qu'il a dû faire.

CONSTRUCTIONS MODERNES



La « Tour » de Bel-Air, à Lausanne, construite par une maison zuricoise, est presque terminée.

Navigation aérienne

Les projets du commandant Eckener

Une dépêche de Washington annonce que le commandant Eckener entreprendra cette semaine, à bord du Graf-Zeppelin, un vol aux Etats-Unis si les conditions atmosphériques le permettent.

Mais les ateliers de Friedrichshafen déclarent que cette nouvelle est dénuée de fondement.

Le dirigeable fera sa première sortie de l'année le 20 mars à destination de l'Amérique du sud.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le froid en Pologne

Un commerçant de soixante-trois ans, M. Aronowitch, qui se rendait en traineau de Vilna à Troki (Pologne), a été trouvé mort de froid sur la route. Une femme aveugle est aussi morte de froid.

Les villages de la frontière, près de Wilna et de Molodeczna, reçoivent maintenant assez fréquemment la visite de loups qui s'aventurent jusqu'à proximité des fermes. Un paysan qui voyageait en traineau a été attaqué par une bande de loups affamés et déchéqueté par les fauves. Son cheval a été également tué. Deux commerçants ont eu une aventure du même genre. Les loups ont même sauté sur le traineau, mais les deux hommes armés de leurs couteaux ont réussi à mettre les animaux féroces en fuite. L'un des commerçants ainsi attaqués a cependant eu une telle peur qu'il a perdu l'usage de la parole.

Incendies

A Toulon, hier mercredi, une explosion, provoquée vraisemblablement par le gaz, s'est produite dans un appartement. Le feu s'est déclaré et a pris rapidement de grandes proportions, gagnant l'intérieur de la maison. Cinq locataires, dont deux enfants, ont été plus ou moins grièvement blessés. Un locataire du troisième étage, ayant voulu, en se tenant à la gouttière, atteindre une maison voisine, a perdu l'équilibre et s'est tué.

Hier mercredi, un incendie a éclaté dans un immeuble. Deux bébés ont péri dans les flammes.

Explosion dans une mine anglaise

Hier mercredi, à Brixham (Devonshire), deux ouvriers occupés au forage d'un puits ont été tués par l'explosion prématurée d'un fourneau de mine.

Imprudence

A Cuneo (Piémont), hier mercredi, un engin trouvé par un jeune homme près de sa maison et que celui-ci montrait à des camarades a fait explosion. Trois des jeunes gens ont été grièvement blessés. L'un d'eux est dans un état désespéré.

Une horrible vengeance

A Andria (province de Bari), hier mercredi, une jeune fille qui sortait de la cure, s'est elle s'était rendue pour solliciter le consentement à son mariage, a été tuée à coups de couteau par son ancien fiancé. Le meurtrier a été arrêté.

Un Américain enlevé par des bandits

La police américaine enquête actuellement sur la disparition de M. Henry Blagden, de New-York, qui s'était rendu, la semaine dernière, aux jeux olympiques d'hiver à Lac-Placidé (Etats-Unis).

La famille de M. Blagden s'inquiétait de ne pas avoir de ses nouvelles, lorsque son frère reçut une lettre dans laquelle le disparu annonçait qu'il avait été enlevé par des bandits qui exigeaient un rançon de 4,000 dollars (20,000 francs). Cette lettre commençait par ces mots : « J'écris avec un revolver appliqué contre la tempe. »

SUISSE

Triste fin d'un musicien

Nous avons signalé, hier mercredi, la disparition de M. Welsch, premier flûtiste de l'Orchestre de la Suisse romande, directeur de la musique l'élite de Genève. On vient de retrouver son cadavre, dans l'automobile qu'il pilotait, sur la route de Genève à Lyon, près de Saint-Germain-de-Joux. M. Welsch, qui était neurasthénique depuis quelque temps, s'est donné la mort d'un coup de revolver.

Une agression

On nous écrit : De passage dans un hameau de Savieze, le garde-chasse Favrod, de Vétroz, aurait, paraît-il, été victime d'une agression au cours de laquelle il aurait reçu de plus ou moins graves blessures. Cette agression aurait été provoquée par la vengeance, ce garde Favrod, en tournée dans les montagnes de Conthey, ayant tué d'un coup de feu un Savésan qui braconne.

Automobilisme

Les courses

L'équipe Divo, Chiron, Varzi et Bouriat, qui pilotera des voitures françaises dans les grandes courses internationales de cette année, participera, notamment, aux grands-prix de Monaco, Tunis, Italie, France, Belgique, Allemagne, à la Targa Florio et à plusieurs autres courses qui figurent aux calendriers français et italiens.

La coupe des Alpes

La coupe des Alpes, épreuve internationale de tourisme, se courra du 28 juillet au 3 août. Voici les grandes lignes du règlement : Les voitures commerciales seront réparties en quatre groupes. Le départ aura lieu de Munich, l'arrivée se fera à San-Remo. Parcours total, 2544 kil., en cinq étapes qui auront pour terminus Merano (Tyrol italien, 562 kil.), avec passage du col de Giovo ; le lendemain, étape dans les Dolomites, avec passage des cols du Pordoi et du Falzarego ; Saint-Moritz (334 kil.), avec passage du Stelvio, le plus haut col d'Europe, 2.800 m. ; Stresa, lac Majeur (346 kil.), étape de nuit par les cols de la Bernina et du Splügen ; après un jour de repos, étape vers Clavières (493 kil.), par le Petit-Saint-Bernard et le col du Galibier, enfin San-Remo (381 kil.), par le col d'Allos.

Echos de partout

LA CRISE DU BEURRE A PARIS

De M. Maurice Prax, dans le Petit Parisien : Les pouvoirs publics, à Paris, se préoccupent d'une nouvelle affaire qui a bien son importance : c'est l'affaire du beurre. Ce beurre, hélas ! on le sait, a perdu tout récemment son assiette et s'est mis à faire du saut en hauteur comme aux plus beaux jours de notre coûteuse prospérité. Le beurre saute, mais pas dans les poêles. Il saute sur les marchés. Il saute aux Halles et atteindra bientôt des sommets vertigineux.

Les consommateurs ne sont pas seuls à se plaindre des fantaisies désordonnées du beurre acrobate. Les crémières eux-mêmes gémissent. C'est qu'ils se rendent parfaitement compte que les prix toujours en hausse de ce coquin de beurre vont bientôt devenir positivement prohibitifs. En ce temps de grande pénurie économique, les consommateurs ne vont plus pouvoir se payer le moindre petit quart d'Isigny. Ils pâtiront de cette privation, mais ne seront pas seuls à en pâtir. Les crémières, qui ne vendront plus de beurre, se morfondront dans leurs boutiques.

Les origines de cette crise beurrière sont, pour une fois, assez claires. On a contingenté — et la mesure était peut-être opportune — l'importation des beurres étrangers chez nous. Mais ce contingentement a été rigoureux, si rigoureux que le marché des beurres s'est trouvé subitement à l'étroit. Il n'en fallait pas plus pour déterminer une hausse — et pour déterminer aussi sans doute une bonne petite offensive de la spéculation.

Mais laissons là cette sévère question des contingentements. Notons seulement qu'à l'heure actuelle, c'est la vie chère qu'il faut, avant tout, contingerter, car les ressources des consommateurs sont elles-mêmes contingentées au plus juste. Mais il y a, dans cette affaire, un fait qui est à retenir : c'est l'intervention des commerçants qui protestèrent les premiers contre une hausse de prix. En contact quotidien et étroit avec la clientèle, ils savent combien la vie, aujourd'hui, est devenue difficile pour le plus grand nombre des acheteurs. Ils voient bien les restrictions que s'imposent, sans rien dire, tant de petits acheteurs, qui ont déjà bien du mal à trouver de quoi payer le strict nécessaire, et qui réduisent de jour en jour leurs emplettes et leurs dépenses.

— Vous m'en donnerez un quart, pas plus, n'est-ce pas ?

Voilà la phrase qu'on entend dans tous les magasins d'alimentation. C'est par petites fractions que le bifteck, le fromage, le café et, à plus forte raison, le beurre, se débitent aujourd'hui. Les commerçants feraient preuve à la fois de bon sens et de cœur s'ils se mettaient ainsi eux-mêmes à lutter contre la vie chère, à en dénoncer les excès et les périls. En défendant utilement leur clientèle, en barrant la route aux spéculateurs, ils défendraient leurs propres intérêts, liés si étroitement à ceux des consommateurs. Or, les consommateurs sont à bout de souffle et d'argent.

MOT DE LA FIN

A un financier louche :
— Qu'est-ce que vous appelez un virement d'espèces ?
— L'argent que vous avez, je le prends. C'est une espèce de virement.

SOMMAIRES DES REVUES

Etudes ; 5 février. — La crise moderniste vue par M. Loisy ; Jules Lebreton. — Le prince de ce monde : comte J. du Plessis. — Plaque d'argent (la peau de chagrin des restrictions) : Henri du Passage. — Jeanne Eckermann : Marie Gasquet. — Causerie de morale (le mariage chrétien et les déclarations de nullité) : René Brouillard. — « La Teste bien faite » : Jean Rimaud. — Chronique du mouvement religieux (dix années de pontificat) : Yves de la Brière. — Correspondance. — Revue des livres. — Ephémérides du mois de janvier. Paris, 15, rue Monsieur (VI^{me}).

CHANGES A VUE

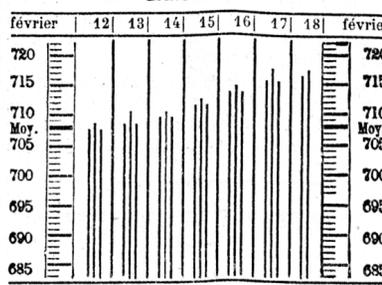
Le 18 février, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 09	20 29
Londres (1 livre sterling)	17 40	17 90
Allemagne (100 marks or)	121 10	122 10
Italie (100 liras)	26 40	26 90
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 07	15 27
New-York (1 dollar)	5 10	5 14
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.)	71 20	71 70
Madrid (100 pesetas)	39 15	40 15
Amsterdam (100 florins)	206 80	207 80
Bupadest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

18 février

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

février	12	13	14	15	16	17	18	février
7 h. m.	-18	-18	-18	-14	-5	-6	-5	7 h. m.
11 h. m.	-10	-13	-10	-7	-1	-1	-1	11 h. m.
7 h. s.	-11	-9	-7	-5	-1	-1	-1	7 h. s.

Le conflit sino-japonais

Tokio, 18 février.

Le général Uyeda, commandant des forces japonaises à Changhaï, a remis ce matin jeudi, à 9 heures (heure locale) un ultimatum demandant aux troupes chinoises de se retirer de Changhaï.

Changhaï, 18 février.

(Havas.) — M. Wang Ching Wei, président du comité exécutif, a déclaré que le gouvernement chinois était prêt à envisager un arrangement n'impliquant pas l'abandon par la Chine de sa souveraineté.

Changhaï, 18 février.

(Havas.) — Une violente explosion s'est produite dans le centre de la concession internationale. Les bureaux d'une maison japonaise ont subi de grands dégâts.

Changhaï, 18 février.

(Havas.) — On croit que l'explosion qui s'est produite a été causée par une bombe. Un Chinois a été tué et quatre autres, blessés.

La confiance du ministre des affaires étrangères d'Angleterre

Londres, 18 février.

(Havas.) — A la Chambre des communes, répondant au député libéral Mander, qui demandait quelles sont les raisons pour lesquelles lord Robert Cecil a décliné de faire partie de la délégation britannique à la conférence du désarmement, sir John Simon a déclaré qu'il était nécessaire que la délégation représentât le gouvernement et appuyât la politique du gouvernement responsable. Il a ajouté : « Le programme que nous avons exposé à Genève est susceptible de modifications. Nous désirons contribuer le plus possible au succès de la conférence, sans rejeter toute forme d'accord ou suggestion des autres nations, mais j'espère que, à la fin, nous obtiendrons de bons résultats. »

Les élections législatives irlandaises

Dublin, 18 février.

(Havas.) — Vers 2 heures ce matin jeudi, les élections irlandaises de mardi donnaient aux partis la position suivante : parti gouvernemental de M. Cosgrave, 10 ; parti républicain de M. de Valera, 12 ; parti indépendant, 5 ; parti travailliste, 1.

M. de Valera a été élu dans le comté de Clare.

Londres, 18 février.

(Havas.) — A 3 heures (4 heures en Suisse), la situation des partis en Irlande était la suivante : Gouvernementaux, 12 sièges ; républicains, 15 ; indépendants, 6 ; travaillistes, 1. M. E. Blyth, ministre des finances, a été réélu ; à Cork, M. Cosgrave a été élu au premier tour, ainsi qu'un républicain.

Décision des libéraux belges

Paris, 18 février.

On mande de Bruxelles au Temps : Le malaise qu'on constatait depuis quelques jours dans les milieux politiques, en raison de l'attitude de certaines personnalités libérales, semble dissipé. Le cabinet Renkin continue avec une autorité accrue pour obtenir le vote du plan de redressement financier. Hier mercredi, au cours des délibérations du groupe libéral, M. Hymans, ministre des affaires étrangères, a exigé que les libéraux expriment leur confiance aux ministres libéraux pour que ceux-ci pussent rester à leur poste. Aussi est-ce à l'unanimité qu'un ordre du jour favorable au cabinet Renkin, présenté par le bourgmestre Max, a été adopté.

Le gouvernement pourra donc déposer ces jours-ci ses projets de redressement financier.

La finance américaine

Washington, 18 février.

(Havas.) — Faisant au Sénat l'exposé des principales raisons justifiant le projet d'extension des crédits accordés par la « Federal Reserve Bank », le sénateur Glass s'est dit convaincu que ce projet de loi aurait des répercussions favorables sur la situation économique financière du pays. L'orateur estime que l'or français se trouvant aux Etats-Unis est encore de 600 millions de dollars. Cette somme n'est pas comprise dans l'encaisse-or des Etats-Unis. Jusqu'ici, la France, en janvier, a retiré 107 millions de dollars. M. Glass ne partage pas l'opinion suivant laquelle la France pourrait porter atteinte, par ces retraits, à la situation économique des Etats-Unis, et ainsi voir sa thèse sur les armements et les dettes triompher. Cette hypothèse n'est pas fondée.

Hitler et l'élection présidentielle

Düsseldorf, 18 février.

Adolf Hitler a exposé à Düsseldorf les doctrines du nationalisme-social. Le chef raciste a parlé pendant deux heures devant plusieurs milliers de personnes. Son discours a été transmis par haut-parleur à plusieurs salles de réunions de la ville.

« Il faut, a déclaré Hitler, que la démocratie disparaisse. Le 13 mars, nous montrerons notre nombre à nos adversaires. Ceux-ci ont pour mot d'ordre de ne rien changer aux choses et leur candidat doit être la garantie qu'il en sera ainsi. Mais nous autres, nationalistes-sociaux, nous voulons qu'il en soit autrement. Le 13 mars, nous penserons à une Allemagne puissante, souveraine et libre. »

Le communisme en Uruguay

Montevideo, 18 février.

(Havas.) — La police a fait une descente dans la fameuse société soviétique « Kuyam-torg » ; elle a saisi des documents importants.

Au Conseil des ministres de Bulgarie

Sofia, 18 février.

Le Conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du roi pendant quatre heures. M. Mouchanof, président du Conseil, et M. Stefanof, ministre des finances, ont fait rapport sur leurs exposés devant le comité financier de la Société des nations et ont indiqué la phase dans laquelle se trouvent les questions qui y furent soulevées.

Détails sur l'entretien du Pape avec M. Mussolini

Rome, 18 février.

Durant l'entretien que M. Mussolini a eu avec le Pape, celui-ci lui a demandé des nouvelles de sa fille Edda, qui est mariée avec le comte Ciano, consul d'Italie à Changhaï, où tous deux se trouvent actuellement. Le Pape a ajouté qu'il prierait pour eux, parce qu'actuellement ils étaient dans un endroit particulièrement dangereux et pleins de responsabilité.

Le « Duce » a remercié le Pape avec émotion et lui a donné toutes les nouvelles qu'il désirait. Puis, aussitôt après l'audience, il a télégraphié à sa fille l'intérêt que le Pape avait manifesté à son égard et lui a fait part de la bénédiction que le Pape lui donnait.

Un télégramme ému de remerciements provenant du comte et de la comtesse Ciano est arrivé au Vatican.

Mandat d'arrêt contre l'aviateur Levine

New-York, 18 février.

(Reuter.) — Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'aviateur Charles Levine, qui est accusé de détournements à la suite de la disparition de 100 actions des télégraphes et des téléphones américains de 1930.

On se souvient que l'Américain Levine a effectué, en juin 1927, en compagnie du pilote Chamberlin, une brillante traversée de l'Atlantique, de New-York à Cottbus (Allemagne).

Aux Indes

Bombay, 18 février.

(Havas.) — Miss Slade, disciple de Gandhi, qui avait reçu l'ordre de quitter la ville, a été arrêtée.

Affaire de stupéfiants

Milan, 18 février.

Hier mercredi a commencé, devant le tribunal de Milan, un procès de contrebande de stupéfiants, dont le bureau central se trouvait à Constantinople. Sont impliqués : un avocat, deux commerçants et un cuisinier des wagons-lits de l'Orient-Express. La première séance a donné lieu à des débats animés. Deux témoins, de nationalité grecque, ont été arrêtés pendant la séance.

La bombe de la basilique Saint-Pierre

Rome, 18 février.

La bombe trouvée samedi soir dans la basilique Saint-Pierre a été analysée par la direction de l'artillerie. Il s'agit d'une bombe de guerre du type « sipe » qui ne fait explosion que si on l'allume.

On croit donc qu'elle a été placée plus par intimidation que dans l'intention de faire des victimes.

On peut rappeler à ce sujet que, au cours des perquisitions faites dans les maisons d'ouvriers à Albano, on a retrouvé chez l'un d'eux, occupé aux travaux de Castel-Gandolfo, plusieurs bombes.

Deux nièces de M. Mussolini blessées

Milan, 18 février.

Deux nièces de M. Mussolini âgées de 15 et de 20 ans ont été victimes d'un accident d'automobile en revenant d'une excursion au lac Majeur. La voiture en rentrant à Milan a heurté un poteau métallique. Les jeunes filles ont toutes deux une fracture du bassin.

La traversée du paquebot « Europa »

Cherbourg, 18 février.

Le paquebot Europa, venant de New-York, a presque continuellement navigué dans la tempête, tant à l'aller qu'au retour. Dans la journée de lundi, le vent a atteint une telle force dans l'Atlantique que le navire a dévié de son parcours habituel et a parcouru 30 miles de plus. Sans cesse, la superstructure était balayée par les vagues, qui brisaient les vitres et déferlaient jusque sur les cheminées. Il y eut des entrées d'eau, de nombreuses chutes de passagers sur les parquets du bord.

Le navire, arrivé en rade de Cherbourg avec plus de vingt-quatre heures de retard, a débarqué trois cent treize barils d'or représentant une valeur globale de près de 400 millions de francs à destination de la Banque de France.

SUISSE

Chez Brown-Boveri

Baden, 18 février.

En raison de la crise croissante la fabrique Brown Boveri, à Baden, a décidé de fermer tous ses bureaux et tous ses ateliers le samedi à partir du 1^{er} mars.

Accident de luge

Albis (Zurich), 18 février.

Un garçonnet de sept ans qui se lugeait a été projeté contre un arbre. Sa luge se brisa et deux morceaux de bois lui perforèrent les intestins. Le garçonnet a succombé peu après.

Les écrivains catholiques

LOUIS LEFÈVRE

II

Le Christ aux armées, de Lefèvre, nous est présenté sous une émouvante et dramatique couverture de G. Desvallières. On connaît le tableau fameux : dans l'horizon de croix de bois aux humbles cocardes tricolores, le Christ douloureux et souriant d'amour, le Christ qui se détache de sa croix lumineuse, embrasse un pauvre soldat, une pauvre âme de soldat frissonnant dans le linceul blanc et qui cherche protection, vie, chaleur et consolation sur le cœur de Jésus.

Desvallières a peint là la plus belle, la plus vraie, la plus tendre consolation à ceux que la guerre a meurtris. Et si, par impossible, elle n'existait pas, il n'y aurait plus aucune parole possible pour parler de nos morts.

Lefèvre a d'abord voulu nous montrer « des âmes dans la tranchée ». Son livre commence ainsi : « On ne nous y montre que des bêtes, des bêtes abruties par la souffrance, affolées par la menace de la mort, qui deviennent méchantes, qui tuent pour n'être pas tuées. Des bêtes. »

C'est vrai. Nous sommes quelques-uns heureusement à avoir souffert de cette caricature de nos souffrances. Quelques œuvres exceptées : Verdun, de Jubert ; l'Humaniste à la guerre, de Cazin ; l'Homme de douleurs, de Valléry-Badot, et la grande fresque des Croix de bois, il ne reste que littérature documentaire, mais documentaire de la boue et de la mort, non pas de notre âme devant cette boue et cette mort.

C'est cette âme que Lefèvre a voulu peindre. Il le proclame et on peut le croire ! « Moi, j'ai vu des hommes... La guerre, c'est l'homme devant la mort. »

J'ai entendu de petits bonshommes qui jouaient au sceptique et qui méprisaient cette souffrance de l'homme, du combattant, devant la mort toujours présente. Seulement, à la première colique ils deviennent verts et envoient chercher le médecin. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de la guerre, ni d'un peuple à la guerre. Il s'agit de voir les hommes à la guerre. Dieu merci, la guerre a été assez laide pour que, lorsque nous pouvons admirer une âme qui se sacrifie à ce qu'elle croit son devoir, nous admirions sans ménagement.

Nous essayons de comprendre d'abord. Il y a eu des bêtes à la guerre ; il y a eu aussi des hommes, des hommes désespérés parce qu'ils ne trouvaient aucune raison divine à leur sacrifice, parce qu'ils n'avaient pas la foi en un mot. Mais « d'autres montaient dans la lumière ». Il y avait des saints dans la tranchée. Est-ce la guerre qui a créé la sainteté ? La guerre n'a rien créé. Elle a permis à toutes les grandeurs, comme à toutes les bassesses, de se manifester. Elle a élevé chaque homme à sa puissance extrême... Ils sont devenus eux-mêmes.

D'abord souffrir ! C'est cela la guerre. Les souffrances physiques, les souffrances morales. Et la solitude : « A la guerre, on était toujours seul. » Voilà une des paroles les plus profondes, les plus vraies, les plus tragiques aussi que la guerre ait inspirées. Seul devant les autres, seul devant la famille même qui ne comprend plus le soldat et que le soldat, avouons-le, ne comprend plus.

Le Christ seul va donc pouvoir répondre à une si grande misère, l'expliquer, la comparer à la sienne et peut-être la faire accepter. Il faut lire cet *Évangile de la Passion*, ce *Dialogue* pathétique et sobre :

— Tu ne souffriras plus que dans mes bras.
— Serrez-moi, mon Dieu ! Est-ce possible ? Ah ! que je vais bien souffrir !
— Et tu ne souffriras pas toujours. J'ai dit au douloureux qui ne te valait pas, mais parce qu'il avait cru : « Ce soir, tu seras avec moi près de mon Père. »
— Ce soir. Ce soir. Oui, peut-être, ce soir.
Voilà le ton de cette œuvre forte, dure même, mais qui en impose par la netteté du dessin et par la beauté de la pensée et de la forme.

Ce livre n'est pas fait pour les petits hommes sensibles. Des femmes courageuses, oui, pourront le lire. Si elles ont perdu leur mari ou leur fils à la guerre, elles y puiseront un nouveau courage et, pourquoi ne pas dire le mot ? une nouvelle fierté. L'embrassement du Christ peut donner cette fierté-là.

N'est-il pas déraisonnable, après ces deux livres d'une si haute qualité, de parler d'un roman, si pur et si excellent soit-il ? Je garde au roman, en dépit des menaces de M. Grasset et de ses sombres prophéties, un amour immo-déré. Le roman, qu'on le veuille ou non, est entré en maître dans la littérature française et y occupe pour longtemps une place prédominante. Il a pour lui de pouvoir tout exprimer, de pouvoir toucher à tous les sujets et de les rendre attrayants parce qu'il est d'abord un roman, une histoire racontée et que nous sommes encore des enfants qui aimons bien les histoires.

Louis Lefèvre a imaginé dans *Silence* un roman d'une simplicité difficile à surpasser. Rémy Aubrun a épousé la belle-sœur de son frère Philippe, la jolie et secrète Noëlie. Il la connaît depuis toujours. Cela fait un ménage délicieux. Mais, un jour, Philippe révèle à son jeune frère Rémy, qu'il a rencontré par hasard Noëlie dans un dancing équivoque, où elle dansait avec un bel inconnu.

Voilà la vie de Rémy gâchée. Il doutera de la parole de son frère qu'il aime et estime plus que tout. Il doutera de sa femme. Et ceci, finalement, mourra de la révélation que son mari lui fera de ses soupçons. C'est tout. Mais c'est trahir une pareille œuvre que de l'analyser aussi sèchement. *Silence* est dédié « au maître du mystère, à Edouard Estampé », qui,

dans le *Labrinthe*, a étudié lui aussi les ravages que fait un soupçon dans des cœurs qui s'aiment cependant.

Ce qui est incomparable, c'est le don que possède Lefèvre pour créer des atmosphères psychologiques et familiales, pour peindre en quelques touches vigoureuses les héros du drame : Philippe, net et puissant conducteur d'hommes ; Rémy, tendre et nerveux ; Noëlie surtout, enfant adorable, jeune femme charmante, secrète comme la vie même.

Silence ! N'est-ce pas ici même l'illustration de cette *Solitude* qu'a chantée dans les deux livres précédents Louis Lefèvre et qui cause ici le malheur d'une famille ? Nous sommes toujours seuls, nous sommes secrets les uns pour les autres, nous sommes secrets souvent même pour nous.

Il faudrait dire quelquefois un mot pour que la vie reprenne son cours facile : un rien suffirait à redonner son rythme régulier d'eau qui coule à nos vies entrablées. Mais non. Silence ! Et le drame est là qui jaillit tout à coup.

Abel Moreau.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Hommages au Pape

Parmi les télégrammes des souverains et chefs d'Etat parvenus au Vatican, à l'occasion du dixième anniversaire du couronnement de Pie XI, citons encore celui du roi d'Angleterre Georges V et celui du président et du gouvernement de l'Etat libre d'Irlande.

Le Pape

et l'université catholique de Milan

Le Pape a reçu en audience les « Amis de l'université catholique de Milan », qui lui ont rendu compte de la collecte faite dernièrement dans toute l'Italie en faveur de cette université et qui a rapporté, comme nous l'avons déjà dit, plus de trois millions de lires. Le Pape s'est félicité et a félicité ses auditeurs de ce résultat admirable qui, a-t-il dit, tient du prodige, quand on pense aux difficultés de l'heure présente et du fait que l'Italie est un pays riche en beaucoup de choses, mais pas précisément en ressources matérielles. Pie XI a fait un *vif éloge de la générosité des catholiques d'Italie*.

Un pèlerinage ouvrier au Vatican

Le Pape a reçu en audience un millier d'ouvriers occupés aux constructions de la Cité du Vatican, de Castelgandolfo et des séminaires régionaux dans différentes parties de l'Italie. On sait que le Pape fait travailler en ce moment plus de cinq mille ouvriers. Pie XI leur a parlé longuement et paternellement, disant sa joie de se trouver au milieu de travailleurs qui portent sur leurs visages « avec les signes de la santé et de la force l'habitude de la discipline et de l'ordre qui est l'âme du travail et son secret le plus précieux ».

A vous voir, a-t-il continué, on se dit : voici des hommes habitués à être à leur place, à maintenir l'ordre, à faire chaque jour ce qu'il faut faire. Le Pape a magnifié le travail, source de bonheur terrestre et éternel.

La pénétration du catholicisme en Corée

Mgr Demange, vicaire apostolique de Taikou, mande qu'il constate chaque jour que le catholicisme pénètre davantage dans les masses païennes.

Dans une ville, un riche païen a donné le terrain qu'il fallait pour établir une nouvelle station missionnaire ; dans une autre, les maîtres d'une école païenne se sont entretenus avec le vicaire apostolique de la religion catholique ; ailleurs, des idolâtres affirment que la religion chrétienne les intéresse et qu'ils l'étudient. Il semble bien que les vieux préjugés qui éloignaient le Coréen du missionnaire soient en voie de disparaître.

L'enthousiasme provoqué à Taikou par un film ? *Les martyrs japonais*, montre assez comme on regarde avec bienveillance la religion catholique. Il y eut une dizaine de représentations, et, chaque fois, un nombreux public témoigna sa sympathie pour les martyrs et pour les missionnaires. Les élèves des écoles publiques, à qui l'entrée des cinémas est ordinairement interdite, avaient demandé la permission de voir ce film. L'enthousiasme de la foule était particulièrement vif quand paraissait à l'écran la figure de S. S. Pie XI, le Pape des Missions, et se manifestait par de longs applaudissements et des cris d'admiration.

Le vicariat apostolique de Taikou compte 34.299 catholiques sur une population totale de 7.685.440 d'habitants ; il est administré par les Missions étrangères de Paris.

Sir John Wesley,

un protestant ami des missionnaires dans l'Etat de Libéria

De Monrovia (Libéria, Afrique occidentale), on annonce la mort de sir John Wesley, vice-président de la république de Libéria et juge au tribunal d'appel.

En plusieurs circonstances, il avait montré envers l'Eglise catholique un dévouement qui mérite d'être rappelé.

En 1920, les succès des missionnaires catholiques sur la côte des Krous soulevèrent la jalousie d'une secte protestante, qui usa de son influence dans les milieux gouvernementaux et réussit à faire accepter par le parlement de Monrovia un projet d'expulsion de tous les missionnaires catholiques. Les missionnaires, ne sachant rien, ne pouvaient d'aucune façon se défendre. Mais sir John Wesley, sénateur, bien que protestant lui-même et ne connaissant que de nom les missions catholiques, prit sur lui de leur faire rendre justice. Il mit au défi leurs ennemis de prouver les accusations portées contre elles et demanda qu'il fut procédé contre les missionnaires individuellement. Il fut

impossible de prouver les accusations portées et, grâce à sir Wesley, les catholiques eurent gain de cause.

En 1924, Pie XI, pour reconnaître les services de sir Wesley, le nomma chevalier de Saint-Grégoire, et cet acte du Pape, qui conférerait pareil honneur à un protestant, contribua beaucoup à faciliter les relations entre le Vatican et la république de Libéria. Bientôt, un ministre plénipotentiaire était envoyé à Rome, et le préfet apostolique de Libéria, Mgr Ogé, mort lui aussi dernièrement, devint chargé d'affaires du Vatican auprès du gouvernement libérien.

Sir John Wesley ne manqua jamais une occasion de rendre service aux missionnaires catholiques. Juriste consommé, il était toujours, et gracieusement, à leur disposition.

VARIÉTÉS

L'eau de la Loire à Paris

Du Temps :

Un décret d'utilité publique vient d'être pris en faveur du projet d'adduction à Paris de l'eau du val de la Loire. Il s'agit d'un travail considérable, tant en grandeur qu'en qualité, et qui nécessite des études approfondies. Maintenant que le conseil municipal a émis un vote permettant l'établissement du projet final, l'inspecteur général Santenac, chef du service des eaux de la ville de Paris, et ses collaborateurs vont pouvoir s'attaquer aux détails du problème. Mais un avant-projet solidement conçu a déjà prévu la technique d'ensemble de cette vaste entreprise et a permis de chiffrer la dépense globale à deux milliards de francs environ.

La quantité d'eau amenée aux portes de Paris sera d'un million de mètres cubes par vingt-quatre heures. Elle est destinée à faire face aux accroissements de la consommation et aussi à remplacer l'eau filtrée et stérilisée qui entre pour un tiers, actuellement, dans l'alimentation en eau de la capitale — les deux autres tiers étant constitués par de l'eau de source. On envisage même la possibilité de distribuer de l'eau du val de la Loire à une partie de la banlieue.

En ce qui concerne la qualité, cette eau sera nettement supérieure à celle qui complète, pour le moment, le débit d'eau de source. Ayant traversé de grandes épaisseurs de sable avant d'être captée, elle n'aura pas besoin d'être stérilisée ; des essais renouvelés l'ont prouvé.

Cette eau sera donc prise le long de la Loire, entre Gien et Nevers, sur une longueur de 70 kilomètres environ. On trouve là, en effet, bordant le lit de la rivière, sur la rive gauche et souvent sur une largeur atteignant un kilomètre, un sol sableux très homogène. Et ce sable recèle une eau souterraine parfaitement limpide et pure, dont l'origine est d'un côté la Loire elle-même et, de l'autre, les eaux descendant des coteaux qui jalonnent la vallée du fleuve.

L'adduction de l'eau jusqu'à Paris nécessitera l'exécution d'ouvrages de captage sur place et d'un aqueduc.

Le niveau de l'eau dans le sol sableux de la vallée de la Loire se maintenant à une profondeur de huit à dix mètres, M. Santenac et ses collaborateurs ont eu l'ingénieuse idée d'étudier si cette cote, dans une région relativement élevée par rapport à Paris, offrait une valeur suffisante pour que l'eau se déversât vers la capitale sous la seule action de la gravité. Et en effet, la différence de cotes entre le niveau de captage et le niveau d'arrivée à la porte de Paris est telle que le fonctionnement de l'installation n'exigera aucun apport d'énergie autre que la pesanteur. Voici qui simplifiera grandement l'opération du captage. Au lieu de prévoir, comme dans le projet qui avait été élaboré avant la guerre, de nombreux puits, dotés chacun d'une pompe, les ingénieurs appliqueront la méthode des galeries captantes. Un tuyau de 3 mètres 50 de diamètre sera enfoncé dans le sol sableux, à une profondeur variant de huit à dix mètres, et une série de petits drains latéraux y déverseront l'eau. Ainsi, la quantité d'eau parcourant le tuyau central ira en croissant d'une extrémité à l'autre, partant de zéro à Nevers et atteignant à Gien le débit voulu d'un million de mètres cubes par jour. C'est à ce point que sera l'origine de l'aqueduc.

L'aqueduc aura une longueur de 145 kilomètres environ. Il sera construit tantôt en maçonnerie et tantôt en ciment armé. Il comprendra, selon le profil du terrain qu'il traversera des parties dans lesquelles l'écoulement de l'eau sera libre et des parties en siphons dans lesquelles l'eau sera en pression. Les tronçons de tube destinés à l'écoulement libre auront un diamètre de 4 mètres 50 et seront simples. Les siphons comprendront un double conduit de 3 mètres de diamètre. Ainsi l'éventualité de la rupture dans les parties soumises à la plus grande fatigue sera prévue dès l'exécution des travaux.

L'eau du val de la Loire cheminera donc, par simple gravité, dans le tuyau de captage, puis dans l'aqueduc, sur une distance totale de plus de deux cents kilomètres, jusqu'au réservoir d'arrivée.

PETITE GAZETTE

Un record de vitesse

M. Dautry, directeur général du réseau de l'Etat français, a mis en circulation un train de 450 tonnes, qui a couvert la distance Paris (Saint-Lazare) à Cherbourg (370 kil. environ) en 4 heures 5 minutes, cela après un arrêt de 4 minutes à Caen.

FRIBOURG

Société de développement

La Société de développement de Fribourg a eu son assemblée générale hier soir mercredi, au restaurant du Gotthard, sous la présidence de M. Macherel, qui a montré, une fois de plus, une belle maîtrise dans la direction des débats. Ce fut une réunion fructueuse ; on remarquait la présence de M. Vonderweid, conseiller d'Etat ; de M. le préfet Mauroux ; de MM. Weber et Spicher, conseillers communaux. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, par la dévouée secrétaire, M^{lle} Koller, le président a eu le plaisir d'annoncer la réception d'une cinquantaine de nouveaux membres, qui remplaceront ceux qui ont démissionné ou qui sont morts. Puis, à l'unanimité, la série sortante du comité a été confirmée dans ses fonctions.

Pour la présidence, l'assemblée a pris acte avec beaucoup de regret de la démission de M. Macherel, qui a demandé à être déchargé de ses absorbantes fonctions, qu'il a remplies avec tant de distinction pendant trois ans, ne ménageant ni son temps, ni son dévouement pour la Société qu'il a su développer avec un rare bonheur. Son successeur a été désigné dans la personne de M. Albert Cuony, architecte, qui a été acclamé par l'Assemblée.

Les comptes de 1931 ont été ensuite approuvés après un rapport concluant des vérificateurs des comptes, MM. Joseph Poffet et Isidore Nordmann, qui ont adressé des félicitations à la caissière, M^{lle} Koller. Ces comptes, sur un total de plus de 8000 francs de dépenses, accusent un bénéfice de 150 francs.

M. Macherel a présenté un excellent rapport sur l'activité de la Société de développement pendant l'année 1931. Il a constaté avec joie un intérêt plus grand de la population pour la Société, qui compte actuellement 562 membres. Il a rappelé le souvenir des membres décédés, soit MM. Jacques Hæring, Jules Hertig, Rodolphe Spielmann et Auguste Weber. Puis il a eu des paroles délicates de gratitude à l'égard des membres du comité, qui ont collaboré à l'accomplissement des nombreuses tâches, dont la Société de développement s'est occupée l'année passée, tâches que M. Macherel a passées rapidement en revue.

M. Latetlin a lu le rapport du bureau de renseignements, qui a reçu la visite de 4923 personnes, auxquelles 5376 renseignements ont été fournis. L'exposé très intéressant de M. Latetlin a été vivement applaudi. Il s'est associé aux remerciements adressés par le président à M^{lle} Koller.

Le budget de 1932 prévoit 6930 francs aux recettes et 6990 francs aux dépenses, soit un déficit de 60 francs.

Nous avons publié le programme de travail pour cette année, qui montre que la Société de développement continue à rechercher les moyens propres à donner à la ville de Fribourg la place qu'elle mérite parmi les cités de la Suisse.

Les deux vérificateurs des comptes, MM. Poffet et Nordmann, ont été confirmés dans leurs fonctions par acclamations.

M. Weber, conseiller communal, avait assumé la tâche de donner un aperçu sur les travaux éditoriaux de Fribourg. Il le fit avec sa précision habituelle et fut écouté avec une grande attention. Une discussion animée a suivi, à laquelle prirent part MM. Edouard Weissenbach, Joseph Poffet, Paul Meyer, Schenker, Büchi, Lippacher, Duruz, le chanoine Bovet, Cuony, Späth, Spicher, Mauroux et Macherel. M. Vonderweid, conseiller d'Etat, s'est fait l'éloquent interprète de l'assemblée pour exprimer la gratitude de la Société de développement à l'égard de M. Macherel, dont il a dit la compétence et le dévouement. M. Macherel a remercié avec émotion, puis il a levé la séance.

La kermesse en faveur de la maison de la Providence

La kermesse annuelle annoncée pour les 16 et 17 avril a été renvoyée au samedi et au dimanche suivants, soit au 23 et 24 avril, à cause des premières communions fixées dans les différentes paroisses de la ville, au troisième dimanche après Pâques. Chacun comprendra que, dans ces circonstances, la kermesse n'ait pas hésité à renoncer à sa date traditionnelle.

Concert du chœur d'hommes

la « Mutuelle »

Dimanche prochain, 21 février, à 5 heures de l'après-midi, la « Mutuelle » donnera son concert d'hiver à la Grenette. Pour cette circonstance, la société s'est assurée le concours de M. Hemmann, professeur de chant à notre Conservatoire, de M. le professeur Gaimard, flûtiste, d'un groupe d'instruments à vent appartenant à la musique de Landwehr et à l'Orchestre, ainsi que des élèves de l'orphelinat. M^{lle} Frossard a bien voulu se charger des nombreux accompagnements de piano. Le programme promet d'être intéressant et varié.

Œuvre d'assistance par le travail

Les cinq numéros suivants ont été tirés au sort pour le 17^{ème} tirage et seront remboursables à la Banque de l'Etat, à partir du 28 février : 3, 39, 51, 138, 150.

Générosité

La Banque populaire de la Gruyère vient d'adresser à la direction de la Police cantonale un don de 100 fr. en faveur du futur sanatorium de Crésuz.

Il faut féliciter cet établissement pour son acte de bienveillance à l'égard d'une œuvre humanitaire dont le canton de Fribourg attend la réalisation avec le plus grand intérêt.

Les intérêts du Vieux-Fribourg

Mardi soir a eu lieu l'assemblée générale de l'Association des intérêts du Vieux-Fribourg. Cette assemblée a été un succès de plus à l'actif du comité, présidé avec énergie par M. Charles Leimgruber, confiseur. Celui-ci a présenté son rapport présidentiel, qui contient d'excellentes considérations.

M. Leimgruber, après avoir parlé du réjouissant développement de l'Association, a dit notamment :

« La question de la grande salle devenue urgente et réclamant une solution a fait l'objet de toute notre attention, et les architectes domiciliés dans le quartier ont bien voulu étudier en commun et gracieusement le moyen de doter la vieille ville d'une salle répondant aux besoins. En étudiant l'agrandissement de la Grenette, ils ont conclu qu'un agrandissement était difficilement réalisable et ont présenté un plan de reconstruction de l'aile droite des Arcades.

« Le meilleur aménagement des abattoirs, le maintien du Conservatoire, l'emplacement de colonnes d'affichage, la correction de l'entrée de l'avenue des Alpes, près du Tilleul, question en corrélation avec l'élargissement de l'entrée de la rue de Lausanne, sont autant de questions qui, espérons-le, trouveront, au cours de l'année, une solution qui sera conforme à nos désirs.

« Nous aurions tort, cependant, dans nos anciens quartiers, d'attendre tout le salut de nos autorités. Nous devons, de notre côté, faire de notre mieux, afin d'arriver, par nos propres moyens, à améliorer notre situation.

« On reproche le plus souvent à nos maisons, à nos logements, d'être vieux, sombres, malcommodes, bref, d'être tout, sauf « modernes ».

« Or, qu'est-ce qu'un logement moderne ? C'est une habitation qui répond aux exigences de la vie, qui fournit en abondance lumière, air et soleil. C'est un logis qui décharge, par sa simplification et sa judicieuse répartition, la ménagère.

« Les vieilles maisons ont, en général, les étages plus élevés que les nouvelles et également des fenêtres plus hautes y correspondant. Ce n'est donc pas la lumière en soi qui manque ; seulement il est nécessaire de la faire valoir et de la laisser entrer, par des couches de peinture claires et lumineuses et par la suppression de tentures et draperies qui barrent des rayons solaires.

« Nombre des avantages de logements modernes peuvent être également obtenus dans de vieux logements, même si les larges surfaces vitrées, qui en sont le nouveau caractère, manquent.

« Il est possible aux propriétaires d'immeubles de rendre attrayants et de moderniser des immeubles anciens, des maisons de famille et des logements manquant du minimum de confort qui, aujourd'hui, est jugé indispensable par des locataires toujours plus nombreux.

« Le comité du Vieux-Fribourg aurait failli à sa tâche s'il n'avait pas adressé cette recommandation pressante aux propriétaires d'immeubles : écouter la voix des temps nouveaux. »

Fonctionnaires de l'Etat

On nous écrit :

La soirée annuelle de l'Association des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat a eu son succès habituel. Le samedi 6 février, la grande salle de la Grenette avait, en effet, peine à contenir ceux qui avaient tenu à lui manifester leur sympathie.

En un excellent discours, M. Roger Pochon, son nouveau président, souhaita à chacun une très cordiale bienvenue, exprima la joie que causait à l'Association la présence de M. le conseiller d'Etat Chatton, excusa l'absence de M. Perrier, président du Conseil d'Etat, retenu à Genève, et remercia en termes émus tous ceux qui, à des titres divers, contribuèrent au plein succès de cette soirée, notamment à M. Joye, l'âme de toute l'organisation. Il conclut, très applaudi, en faisant ensuite à grands traits le tableau de l'activité de l'Association, mettant en valeur son luit, exaltant son idéal.

M. le conseiller d'Etat Chatton, apporta, en un charmant discours, le salut du gouvernement et rendit hommage au dévouement et au bon esprit du corps des fonctionnaires. M. Chatton eut enfin un mot particulièrement délicat à l'adresse de leurs aimables compagnes.

L'Association exprime à tous ses amis ses sentiments de profonde gratitude. Il lui est reconfortant de constater que son traditionnel loto rencontre l'appui général et la sympathie de la population. A ses généreux donateurs et souscripteurs à tous ceux qui ont contribué si largement à la bonne marche de sa caisse de secours en cas de décès, elle redonne l'expression de sa profonde reconnaissance.

Orientation professionnelle

On nous écrit :

« Des métiers pour nos jeunes gens », tel est le titre du beau film que les élèves de l'Ecole secondaire professionnelle des garçons de Fribourg ont eu l'avantage de voir, mardi. La question si importante du choix d'un métier doit être l'objet des plus grands soins. Aussi devons-nous applaudir à l'heureuse initiative de M. le directeur Dr Delabays. L'enseignement par l'image, mieux que tout autre, peut éveiller des vocations et guider le jeune homme dans son choix.

Plusieurs membres de la commission scolaire, M. le Directeur de l'office des apprentissages, M. le Directeur du bureau d'orientation professionnelle et plusieurs parents honoreront la représentation de leur présence. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de souligner tout l'empressement de M. le directeur Goldin, du Royal-Sonore, où la représentation eut lieu et nous tenons à lui adresser nos plus sincères remerciements.

Exposition

de l'Institut des jeunes aveugles

L'Institut pour jeunes aveugles au Sonnenberg (Fribourg) a organisé au courant de cette semaine, à la vitrine du magasin de meubles de la maison Leibzig, à la rue de Lausanne, une petite exposition des travaux manuels de ses enfants. A côté du programme normal de l'école, les enfants se sont spécialement adonnés aux travaux manuels, afin de s'initier à l'exercice d'un métier propre à leurs aptitudes. Les visiteurs seront étonnés de l'exactitude et de la beauté de ces travaux. Nous recommandons vivement cette exposition au public de Fribourg. L'entrée est libre, mais on espère que l'un ou l'autre des objets exposés trouveront un amateur généreux.

A propos d'une causerie de M. Savoy

Dans le compte rendu de la causerie faite dernièrement à la *Scrinia* par M. le conseiller d'Etat Savoy, une erreur s'est glissée. On y parlait du « warrantage » du crédit agricole. Il s'agit du « warrantage » des produits agricoles.

Commencement d'incendie

On nous écrit : Mardi soir, un commencement d'incendie éclatait au deuxième étage de l'hôtel du Saint-Georges, à Romont. Il avait été provoqué par un poêle placé à proximité d'une paroi qui on croyait être en pierres. Le poste de premier secours étouffa immédiatement le feu.

RADIO

Vendredi, 19 février

Radio-Suisse romande

12 h. 30 (de Lausanne), musique enregistrée. 16 h. 31 (de Lausanne), gramo-concert. 17 h. (de Genève), pour Madame. 17 h. 30 (de Lausanne), concert vocal par disques. 18 h. (de Lausanne), concert récréatif. 19 h. 1 (de Lausanne), musique enregistrée. 19 h. 20, *Le dimanche sportif*. 19 h. 30, cours professionnel pour apprentis. 20 h. (de Genève), *Les travaux de la conférence du désarmement*. 20 h. 10 (de Genève), récital de violoncelle, par M. Jacques Serres, soliste des concerts Lamoureux et Colonne. 20 h. 40 (de Lausanne), récital littéraire. 21 h. 10 (de Genève), concert de musique de chambre. Au programme : *Trio*, de Roland Manuel ; *Trio*, d'André Roussel.

Radio-Suisse allemande

12 h. 30, 13 h. 10, 16 h., concerts. 20 h. (de Berne), *Rêve de valse*, fragments de l'opéra d'Oscar Strauss, avec les artistes du Théâtre municipal de Berne et l'Orchestre de Berne.

Stations étrangères

Vienne, 19 h. 35, *Missa solemnis*, de Beethoven. Tour Eiffel, 20 h. 30, concert symphonique. Strasbourg, 21 h. 30, *Véronique*, opéra-comique, de Messager.

A.-M. JACQUIN O. P.

Histoire de l'Eglise

L'Antiquité chrétienne

Un volume de 720 pages

Prix : 11 fr. 70

PORTRAITS CHRÉTIENS

L'Eglise primitive

Prix : 2 fr.

A travers l'histoire de France

Prix : 2 fr.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38 Fribourg

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale à l'Orphelinat, pour concert du 21 février.

Société suisse des troupes du service de santé, section de Fribourg. — Les membres actifs et passifs sont invités à assister à la conférence qui sera faite par M. le colonel de la Porte du Theil, ce soir, jeudi, 18 février, à 8 h. 1/2, au restaurant des Merciers. Sujet : *L'artillerie légère au combat dans sa mission d'appui de l'infanterie*.

Société des artilleurs fribourgeois. — Ce soir, jeudi, 18 février, à 8 h. 1/2 du soir, au restaurant des Merciers : conférence du colonel de la Porte du Theil, commandant du 32^{me} régiment d'artillerie à Vincennes : *L'artillerie légère au combat dans sa mission d'appui de l'infanterie*.

Club suisse de femmes alpinistes, section de Fribourg. — Demain soir vendredi, 19 février, à 8 h. 1/2, au local, hôtel des Postes, 2^{me} étage, séance cinématographique de M. Hogg, membre de la section « Molson » : *Souvenirs de courses en haute montagne*. Les personnes qui s'intéressent à cette causerie sont très cordialement invitées à y assister.

Club d'échecs. — Demain soir vendredi, à 8 h. 1/2, aura lieu, pour la seconde fois, à Fribourg, à l'hôtel Terminus, la rencontre en parties simultanées, entre le Club de Fribourg et le maître allemand Adolf Seitz. Tous les membres du Club d'échecs, de même que tous les amateurs du jeu, sont invités à participer à ce tournoi, pour lequel la modeste cotisation de 2 fr. est prévue. Il sera perçu une finance d'entrée.

Société cantonale fribourgeoise d'horticulture. — Assemblée générale statutaire, dimanche, 21 février, à 2 h. 1/2, au café des Alpes.

Publications nouvelles

La France et la Suisse de 1848 à 1852, par le Dr H. Bessler, professeur. Un fort volume de 380 pages, format in-8° ; broché 10 fr., relié 14 fr. — Editions Victor Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel.

Les cinq années de la II^{me} République française ont une importance considérable pour l'Europe : en elles sont les germes des conflits futurs.

De nombreuses études spéciales sont consacrées à la Révolution de 1848 et à l'avènement de Louis-Napoléon. Cependant aucune, jusqu'à ce jour, ne s'est occupée de l'attitude de la II^{me} République française à l'égard de la Suisse.

Il manquait avant tout un exposé de l'ensemble des relations politiques des deux républiques. C'est précisément cette lacune que comble le livre du Dr Bessler, si complet et si bien documenté.

La première partie comprend l'année 1848 ; la deuxième partie, la présidence de Louis-Napoléon. Tous les facteurs essentiels de la politique franco-suisse sont étudiés : la position respective des deux pays, depuis le commencement de la guerre du Sonderbund jusqu'à la révolution de février ; la Constitution ; les partis et la presse ; les hommes d'Etat ; les traités spéciaux ; les communautés israélites dans les cantons suisses ; les réfugiés politiques, etc. Autant de chapitres qui retiendront l'attention de tous les amis de l'histoire suisse.

Dans un chapitre final, les relations franco-suisse sont envisagées dans le cadre de la politique européenne. Ce livre est heureusement complété d'un recueil de pièces justificatives, d'un répertoire bibliographique et d'un index alphabétique.

Ce magistral exposé historique se base sur un riche matériel de documentation, principalement les documents du ministère des affaires étrangères de Paris et les archives fédérales. C'est le résultat de plusieurs années d'études de l'auteur, en France et en Suisse.

La France et la Suisse est un livre fondamental pour qui veut étudier cette période de l'histoire. On ne saurait trop recommander à tous ceux qui aiment l'histoire de notre pays.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse

— Fascicule 37. *Torrice-la-Uesslingen*. La lutte méthodique contre la tuberculose est de date récente dans notre pays. C'est vers l'an 1870 seulement que le monde médical fut renseigné, et convaincu, sur les vertus curatives du climat d'altitude.

Durant l'hiver 1869-1870, 70 malades firent une cure à Davos ; onze ans plus tard, il y en avait un millier. Le premier sanatorium fut celui d'Egeri, ouvert en 1884 par le canton de Zurich. Le sanatorium populaire vaudois à Leysin remonte à 1902, celui des Genevois, à Montana, à 1903. Les Neuchâtelois en possèdent également un à Leysin depuis 1921. Auparavant, Carl Russ avait fondé un sanatorium à Malvilliers en 1899. Depuis une quarantaine d'années, les sanatoriums se sont multipliés dans les Alpes. La cure d'altitude a été combinée avec l'héliothérapie.

Le résultat de tous ces efforts fut que la mortalité par tuberculose diminua de 53,5 % de 1905 à 1930, ce qui représente un gain de 60,000 vies humaines. Actuellement, plus de 400 institutions suisses sont organisées pour la lutte contre la tuberculose : ligues, dispensaires, sanatoriums, hôpitaux, etc., qui ont dépensé en 1930 plus de 18 millions de francs. La Confédération leur a accordé près 3 millions de francs de subvention.

L'étude à laquelle nous avons emprunté ces renseignements a été écrite pour le *Dictionnaire historique* par un spécialiste en la matière. Elle fait honneur à cette publication, toujours si riche et si variée. Le fascicule que nous venons de recevoir contient encore d'autres notices de valeur, mais nous avons tenu à mentionner spécialement celle qui y est consacrée à la tuberculose.

Rupture, roman romand, par Solandieu, Editions Delacoste-Borgeaud, Lausanne.

L'excellent auteur Solandieu, dont on apprécie la verve et le talent, vient de publier un roman intéressant intitulé *Rupture*. C'est l'histoire d'une jeune femme de la campagne saisie par le mirage de la grande ville et dont la vie a été un douloureux calvaire jusqu'à sa mort obscure dans un hôpital, victime d'une conduite malheureuse et désordonnée.

Solandieu, au contraire de certains auteurs modernes, ne s'est pas appesanti sur les phases de cette déchéance, assez triste et assez éloquente par elle-même pour qu'il soit besoin de la corser par des aspects épiques. Ce n'est évidemment pas un roman à mettre dans les mains de tout le monde. Mais, tel qu'il est, il comporte des enseignements salutaires pour ceux et celles qui voudraient suivre l'exemple de l'héroïne et fuir la vie paisible et reposante de la campagne.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Alfred DEMIERRE

aura lieu samedi, 20 février, à 9 h. 30, à l'église de Villars-sur-Glâne.

CONCOURS

E-L-L-I-E-L-O-S E-L-L-I-R-B
R-U-O-P
T-U-O-T E-L E-D-N-O-M

- 1. prix Fr. 1000.— en argent
- 2. " " 200.— " "
- 3. " " 100.— " "
- 4. " " 50.— " "
- 5. " " 30.— " "
- 6-10. " " chaque 20.— " "
- 11-100. prix en nature de la valeur de 5 fr.

Chaque personne qui veut prendre part à ce concours est priée de bien vouloir envoyer le proverbe proprement deviné à M. G. Zurlinden, a. d. Landstrasse, Attiswil (Berne), qui vous fera parvenir les conditions pour pouvoir y participer, et déjà au bout de 10 jours vous savez, si vous avez donné une réponse juste. Un notaire du canton de Berne vérifiera la justesse du partage des prix.

Prenez donc du Vim

L'entretien d'un fourneau à gaz exige lui aussi l'emploi du Vim. Il vous suffit de frotter un instant avec du Vim les taches de graisse les plus rebelles, pour qu'elles disparaissent aussitôt.

L'Institut Sunlight vous offre de nombreux avantages. Ecrivez-nous, et nous vous dirons comment vous pouvez en profiter.



GRANDE BOÎTE 75 cts.
DEMI-BOÎTE 40 cts.

Sunlight S.A. Zurich

GÉRANT

Fabrique de meubles demande vendeur bien introduit et connaissant la branche pour ouverture d'un MAGASIN, à Fribourg. Adresser offres et pièces à l'appui, sous chiffres P 10690 F, à Publitas, Fribourg.



agent de publicité

routiné, fixe et commission Pas de timbre poste, ni certificat. 37-1 F Case postale 22.44, Chaux-de-Fonds.

Baisse du Lacta

Pour entrer dans les vues du Conseil fédéral, qui envisage une baisse du prix de la vie, la fabrique accorde un rabais de

5 à 15 %

selon sacs, sur LACTA, FLOKKO et LAPIN-AS et offre

un tableau de F. Jaques

par sacs de 100 kg. de Lacta & Flokko, qui sont vendus dans nos dépôts, aux nouveaux prix :

5 kg. Lacta	4.—	15 kg. Flokko	10.25
10 " "	7.—	25 " "	15.50
25 " "	16.50	50 " "	37.—
50 " "	30.—	100 " "	49.50
100 " "	56.—	(ne se cuit pas)	

Six MADUN

Aspirateur à poussière électrique SILENCIEUX et sans perturbations sur la réception de T. S. F. Circuse électrique.

FABRICATION SUISSE

Garantie 2 ans. Facilités de paiement. Demandez une démonstration gratuite et sans engagement par le représentant du rayon : 3296 V. Molliet, Morat.

Enlèvement de la LIBERTÉ

L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE

Par H.-J. MAGOG

L'hôtelier parut stupéfait d'apprendre que j'ignorais l'arrestation de Sargasse. — Ce sont les gendarmes, naturellement, qui l'ont emmené. Et c'est bien sûr pour votre affaire... — Pour mon affaire, répétai-je, confondu. Comment a-t-on su ? — Oh ! ces cochons-là ne restent jamais longtemps secrets. Ça a tout de suite couru Puget. Il paraît qu'encore un peu vous y restiez... — On savait donc ? Par qui ? Et pourquoi n'était-il pas venu me chercher, si la nouvelle de l'agression courait le pays ? — Je héghayai : — Ah ! Sargasse est arrêté ! Comment cela s'est-il fait ? — L'hôtelier rit bruyamment, en me tapant sur l'épaule. — Farceur, vous savez bien, puisque c'est vous. — Moi ! m'écriai-je. — Oh ! ce n'est pas la peine de faire des cochonneries ! Il y a des femmes, à la gendarmerie. Vous pensez bien qu'elles n'allaient pas garder l'histoire pour elles. Et puis, d'ailleurs, on vous a vu passer.

— On m'a vu ? quand ? demandai-je, en pressant mes tempes entre mes mains. — Ce matin donc ! quand vous avez amené Sargasse. Je regardai mon interlocuteur avec un tel ahurissement qu'il s'inquiéta. — Est-ce que vous vous sentez quelque chose ? Vous ne paraissiez pas bien. — Non, dis-je. Mais c'est ce que vous me racontez. Vous dites qu'on m'a vu. — Ce matin, à 4 heures, répondit l'hôtelier en me regardant avec commisération. Vous ne vous rappelez plus ? — Depuis hier soir, murmurai-je, depuis l'instant où je suis tombé et où je me suis évanoui, jusqu'à tantôt, sur la route de Saint-Pierre, je n'ai pas repris connaissance. Évanouissement ou sommeil, je n'ai pas bougé. Vous voyez bien que je n'ai pu venir à Puget ce matin et qu'on n'a pas pu me voir. — Est-ce possible ? s'exclama l'hôtelier, en hochant la tête. Mon pauvre monsieur ! Il faut tout de même que vous ayez reçu un rude coup, pour que ça vous produise cet effet là ! — Vous croyez que je perds la tête ? demandai-je. — Je ne dis pas ça... mais enfin, il y a bien quelque chose... C'est la mémoire qui ne va plus... On vous a vu, d'ailleurs, vous avez signé. Ainsi !... — J'ai signé ! m'écriai-je, hors de moi. Qu'ai-je signé ? — Votre plainte à la gendarmerie, rapport Sargasse. Vous avez dû en raconter long, car vous y êtes resté un moment, savez-vous ! Il paraît que, sur le procès-verbal, il y en avait plus de six pages avec votre signature au bas...

Vrai ? Vous ne vous rappelez plus de rien ? — De rien ! murmurai-je, accablé de ces précisions. — Voulez-vous que je vous dise ? reprit l'hôtelier, d'un air profond. Pour moi, vous aurez fait tout cela en dormant. Ou bien, ça sera le choc. Des fois, on ne sent rien pour commencer et ça vient ensuite. Vous feriez bien d'aller voir le médecin. — J'irai peut-être tantôt, cludai-je. Mais, racontez-moi donc... ce que j'ai fait. — C'est cocasse, au moins ! fit l'hôtelier. Il faut que je vous raconte des choses que vous devriez savoir mieux que moi !... Ce n'est pas pour vous moquer ? Vrai de vrai, vous ne vous rappelez pas ? — Regardez-moi, répondis-je. Croyez-vous que j'ai envie de rire ? — Vous n'en avez pas l'air, toujours ! Enfin ! Pour vous reprendre les choses du commencement, des gens qui se levèrent, ce matin, sur les 4 heures, vous ont vu arriver sur l'auto de votre ami... — Dolceplano ? demandai-je. — Oui, l'italien... Vous l'aviez sans doute laissé là-bas, puisqu'il est revenu ensuite... Toujours, ce matin, il n'était pas avec vous. On vous a reconnu tout de suite. Pas moyen de vous confondre tous les deux, n'est-ce pas ? D'abord, il est plus grand que vous et puis plus mince. Bref, chacun a son air. Les gens ne s'y sont pas trompés. A côté de vous, il y avait Sargasse, mais ficelé comme un saucisson, et qui roulait des yeux, fallait voir ça ! Il ne parlait pas, rapport à ce que vous lui aviez noué un mouchoir sur la bouche ; mais, il devait en penser, et pas des choses drôles.

Sargasse bâillonné et ficelé. C'était donc l'issue de la lutte dont j'avais entrevu le début. — Vous aviez eu des mots avec lui ? poursuivit l'hôtelier. Vous devez vous rappeler ça, au moins ? — Je m'en souviens. Il a failli m'assassiner. — Oui, c'est ce que vous avez raconté. Mais, il n'avait pas l'air d'avoir été le plus fort. Il était pourtant solide, le vieux. Il a dû vous donner du mal, dites ? Sauf votre respect, le monde a de la peine à croire que vous ne soyez venu à bout tout seul et que vous ayez pu l'empaqueter comme ça ! Vous avez l'air de tenir sur vos jambes, je ne dis pas le contraire. Mais, s'il avait fallu parler pour l'un des deux, ce n'est pas sur vous que j'aurais mis mon argent. — On ne connaît pas sa force, murmurai-je. Moi non plus je n'aurais pas parié pour moi. Ainsi, je l'ai mené à la gendarmerie ? — Tout droit ! Les gendarmes dormaient encore ; mais, vous les avez fait lever, et un peu rondement, s'il vous plaît ! C'est un du chemin de fer qui me l'a dit. Pour leur faire prendre livraison du colis, vous leur avez raconté que vous portiez plainte, vu qu'il vous avait tiré deux coups de fusil. — C'est exact ! dis-je. — On pouvait d'autant mieux vous croire que vous apportiez le fusil et les deux cartouches brûlées. Mais, c'est pas le tout ! Il paraît que vous avez pris à part le brigadier et que vous vous êtes présenté à lui comme un... un... comment appelez-vous ça ? un de la police, enfin. — Un détective. — Tout juste... chargé de pincer l'assassin de M. Montparnaud. Le brigadier a fait le salut

militaire. Et vous l'avez invité à coiffer provisoirement votre homme, d'abord pour tentative d'assassinat sur votre personne et ensuite pour autre assassinat sur celle de M. Montparnaud. — Allons donc ! m'écriai-je. — C'était le bouquet ! Paraît que vous aviez retrouvé chez Sargasse des marchandises volées... — Celles de la malle rouge ! fis-je, marchant de surprise en surprise. — C'est ça même ! Rien qu'avec ça, le compte du vieux était bon. Mais, où il a encore moins rigolé, c'est quand on l'a fouillé. Quelle pratique, monsieur Wellgone ! Dire qu'il avait sur lui les dix mille francs du pauvre M. Montparnaud et que personne ne s'en doutait ! Il a fallu vous pour les dénicher, acheva l'hôtelier avec une admiration respectueuse. — J'étais confondu. Mon exploit, loin de m'enivrer d'orgueil, me faisait concevoir les plus vives inquiétudes. — Pas un instant, naturellement, je n'avais cru à un acte de somnambulisme de ma part. Le coup devait venir de ce damné Dolceplano qui avait dû m'emprunter, outre mes vêtements, ma physionomie, et mon nom supposé. (A suivre.)

UN NOUVEAU LIVRE
de Serge Barrault
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face
Prix : 2 fr. 40.
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG

CAPITOLE

Ce soir dernière représentation

de

MAM'ZELLE NITOUCHE

avec

RAIMU

Pour le saint temps du Carême

Visions d'Anne-Catherine Emmerich sur LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, 3 vol.	Fr. 8.-
LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET LA MORALE CHRETIENNE, par le R. Père Janvier	» 3.40
CARÊME EUCHARISTIQUE, par le chanoine Cordonnier	» 3.-
LE PLUS BEAU DES LIVRES : « LE CRUCIFIX DONNANT SES LEÇONS A TOUS »	» 3.-
LA MONTÉE DU CALVAIRE, par le Père Perroy	» 2.75
CE QUE JÉSUS VOYAIT DU HAUT DE LA CROIX, par Serpillanges	» 2.75
LA DOULOUREUSE PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich	» 1.75
LE CHEMIN DE LA CROIX, par Paul Claudel	» 1.25
DE GETHSÈMANI AU GOLGOTHA, par le chanoine Weber, relié broché	» 2.20
MÉDITATIONS SUR LES SEPT PAROLES DE JÉSUS-CHRIST EN CROIX, par l'abbé Perraud	» 2.-
DÉVOTION A LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET A L'EUCARISTIE	» 1.-
MÉDITATIONS SUR LE CHEMIN DE LA CROIX, par l'abbé Perreye	» 0.90
LE MYSTÈRE DE LA PASSION DU CHRIST ET DES CHRÉTIENS, par le R. Père Lavaud	» 0.95
LE CHEMIN DE LA CROIX. Méditations et prières pour les âmes religieuses	» 0.90
INSTRUCTION SUR LE CHEMIN DE LA CROIX avec les pratiques de cette dévotion	» 0.20

EN VENTE aux LIBRAIRIES SAINT-PAUL

Qualité : FRAICHEUR : Bas PRIX

CH. MEYSTRE, Berne, vendra, vendredi matin, 19 février, à côté des Cordeliers :

Caillauds des Fjords de Norvège
extra beaux et blancs 1/2 kg. Fr. 1.-

Colin extra 1/2 kg. Fr. 1.50

Soles 1/2 kg. 2.- Sandres de rivière 1/2 kg. 1.50

Saumon » 2.- Schellfische » 1.50

Filets de caillauds, Filets danois » 1.30

On demande
JEUNE HOMME
travailleur de 18 à 19 ans, ayant si possible connaissances dans la culture maraîchère, entrée le 15 mars. 55526 X. S'adresser chez M. A. Savigny, Perly, Genève.

Azaïs

Voyageurs
sont demandés pour la vente d'huile d'auto de première marque, pour le canton de Fribourg. Adresser offres sous chiffres R 3619 X, Publicitas, Genève.

ON DEMANDE

un garçon de 14 à 16 ans, pour petits travaux de campagne, dans la Suisse centrale. En échange, on donnerait leçons d'allemand. Entrée tout de suite ou milieu d'avril. Vie de famille. 10695 Aloys Wyrseh, Breitli, Buochs (Lac des Quatre-Cantons).

MÉNAGÈRES! HOTELIERS! RESTAURATEURS!

Suivez l'évolution culinaire! assistez aux

Dégustations gratuites

des PRODUITS NUXO & MATZINGER

Fribourg



Villet, sœurs, rue Grimoux, 30
Mme Veuve Crausaz, rue de l'Hôpital, 5
Mmes Blaser & Luthy, avenue de la Gare 6
Mmes Lipp & Co, avenue de la Gare
Conférences à 15 heures et 20 heures 1/4, à la salle de la Grenette
Ch. Petitpierre & Co S. A., rue de Lausanne
Veuve Heimo, rue de la Samaritaine 26
M. Pfanner, rue des Bouchers 93

INVITATION CORDIALE

Agent général :
Ls Légeret, Lausanne

Coopératives réunies, Fribourg et environs

5 magasins de vente :
rue du Tir, 5, Beaugard, Neuveville, Péroles, Gollens

JUSQU'A ÉPUISEMENT DU STOCK

Lessive automatique Selwa

pouvant rivaliser avec les marques les mieux connues, à Fr. 0.38 le paquet de 500 grammes. Vente avec inscription pour la ristourne de 7 %.

Le rôle de la femme dans la famille et la société

Conférence publique et gratuite

par Mme Vallé-Genairon de Maçon, présidente de la Fédération suffragiste du sud-est de la France, à Fribourg, Corde de Saint-Pierre, aux Grand'places, le jeudi, 18 février, à 20 h. 1/4.

Chacun est cordialement invité.

NOUS CHERCHONS
Monsieur sérieux, pour la fondation immédiate d'une succursale en son domicile avec grand rayon d'action. Le solliciteur devra diriger la succursale suivant les instructions de la Direction et particulièrement se charger de la distribution de la marchandise (pas de magasin) dans sa région. Profession et domicile sans importance. Revenu durable de 500 fr. par mois. Offres sous « M P 37 ». Agence de publicité Bucher, Lucerne. 51030 LZ

RÉCOMPENSE 50 FRANCS

LA PERSONNE QUI RAPPORTERA OU DONNERA RENSEIGNEMENTS EXACTS CHIENS CROISÉS SAINT-BERNARD, DISPARSUS ENVIRON HUIT JOURS. H. GROSCH. AU STADTBERG, FRIBOURG. TÉL. 1069. 10719 F

CALORIE Grand-Fontaine, 24 A FRIBOURG
Téléphone 144, répare immédiatement les dégâts causés par le
GEL
aux CHAUFFAGES CENTRAUX

Essayez donc ?
des ramequins au fromage, à 20 cts. Les beaux pâtés aux quenelles de brochet, à 25 cts. Un gâteau au véritable vin cuit, à 40 cts, vendredi.
Confiserie de Saint-Nicolas, Ch. Leimgruber - Sommer, rue des Epouses. Tél. 4.56

A vendre
Motosacoche
1 torpédo spider, Fiat 501, utilisée comme camionnette, parfait état; 2 roues de secours, pneus neufs, à côté, assurance 1932 entièrement. Occasion unique. Fr. 350.-, 40238 S'adresser au Garage de S'adr. Schenberg, 44. Marnand (Vaud).

Chianti - Piccini
Valle d'oro
Excellent VIN de table
MAISON
Jos. BASERBA

Cafetiers, Restaurateurs
A liquider, à bas prix, un beau et bon piano électrique et à main, pour cause de cessation de commerce.
S'adr. : Café de l'Union, BROCFABRIQUE.
Même adresse : têtes de chamois et de chevretails à vendre. 1263 B

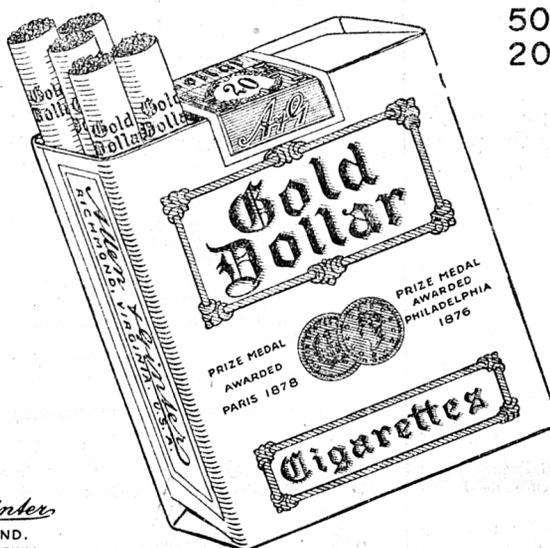
Vendredi soir
BOUILLABAISSE
à l'Hôtel Suisse

Jeune fille A LOUER
propre est demandée pour la cuisine et les travaux du ménage. 1289 B S'adresser : Café du Motéson, Baile.

Azaïs
ON DEMANDE un aide fromager S'adresser à la laiterie de Fuyens. 10726

FUMIER A VENDRE
Fumier de vache, 10 fr. le char à deux chevaux, rendu à domicile. 40243 Ernest AYER, agriculteur, Grabensau (Frib.).

Des avances de fonds
vous sont assurées si vous entrez dans notre société. Demandez sans engagement des renseignements, statuts, etc.
"Dargo"
Société de prêts, Zurich Bahnhofsstr. 57 c



50 Cts. les 20 Pièces

Allen Ginter
RICHMOND, VIRGINIA.

Pourquoi l'énorme succès de la cigarette

"Gold Dollar"

Parce que sa composition la rend douce et agréable à la gorge et que son arôme particulier lui acquiert d'innombrables amateurs.

AVIS

D'après les résultats de l'analyse chimique, effectuée par le Laboratoire Cantonal (Service Sanitaire) de Lausanne, la cigarette "Gold Dollar" s'est révélée étant notablement plus faible en nicotine que la moyenne des dix sortes de cigarettes de même classe, prélevées officiellement, y compris la "Gold Dollar", dans les magasins de la place de Lausanne, par les soins de l'inspecteur cantonal des denrées alimentaires.

Apprenti-ramoneur
est demandé par Louis Jorrioz, ramoneur, Travers. 9088

Azaïs

A LOUER
appartement 4 pièces, véranda, mansarde, chambre de bains, jardin d'agrément et potager, garage, évier, poulailler. 10172 S'adresser : Café Richemont ou 121, Daillettes.

Au Faisan Doré
J. ALLEN. Tél. 9.37
15, rue du Tir - Fribourg

POISSONS frais - Grande vente Bas prix
Profitez !
Vendredi matin et dès jeudi après-midi
Superbe **CABILLAUD danois** le 1/2 kg. Fr. 1.10
COLIN français, extra blanc » » Fr. 1.60
FILET frais sans arêtes » » Fr. 1.30

SAUMON FRAIS, SOLES, PALEES et BONDELLES de Neuchâtel, TRUITES VIVANTES, etc. Cuisses de grenouilles, escargots préparés, etc.
(Marchandises de toute première fraîcheur et qualité.)
Service à domicile. Expédition.

Appartement
A louer, pour tout de suite, en face de la gare, bel appartement remis à neuf, de 5 pièces et confort. 10729 adresser au Continental.

A VENDRE
jeune truie portante de 14 semaines, bonne race, chez François Deschoux, à Grolley. 40242

Azaïs

Enchères de bétail et chédail

Pour cause de changement de fermage, le soussigné vendra, aux enchères publiques libres, le mardi 23 février, dès 9 heures du matin, à Grenilles-Farvagny :

- BÉTAIL** : 2 chevaux de 7 et 10 ans, 4 bonnes vaches, 1 génisse portante, 2 taures, 2 taureaux d'élevage de 14 mois dont 1 primé, 1 bon chien de trait et de garde.
- MACHINES et OUTILS AGRICOLES** : 5 chars à pont, 1 caisse à purin avec avant-train et siège, 1 faucheuse avec deux barres coupeuses et machine à battre, 1 amoncelleuse-faneuse, 1 semoir, 1 arracheuse à pommes de terre, 1 charrue brabant système Ott, 1 coupe-paille, 1 coupe-racines, 1 presse à fruits, 1 rouleau en fer, 1 herse à champ et à prairie, 1 caisse à gravier avec couvercle, 1 charrette à lait, 1 balance décimale, 2 colliers de chevaux, 1 bouillier à pommes de terre, 1 four à cuire système Schenk, 1 potager, 1 vélo et beaucoup d'autres objets.
Le bétail sera vendu l'après-midi, dès 1 h. 1/2 précise.
Se recommande.

L'exposant : Robert Affolter, Grenilles. 10713 F

Un lot pantoufles revers, contrefort, Nos 36-42 Fr. 3.90
Un lot pantoufles revers, sans contrefort, » » Fr. 2.75
Un lot pantoufles de chambres, semelles cuir, » » Fr. 2.25

KURTH, FRIBOURG
rue de Lausanne, 51 et 2

Jeune verrat On demande VACHER
à acheter un lit à 2 places, usagé mais en bon état, si possible avec sommier et matelas. Faire offres avec prix sous chiffres P 10722 F, à Publietas, Fribourg.

AVIS et recommandation
Nous portons à la connaissance de l'honorable public de Fribourg et des environs, que l'Agence générale de l'Union Genève, Société d'assurance sur la vie, a été transférée de la rue de l'Ancienne Préfecture, 211, à
Monsieur Walter FEREMUTSCH, route de Bertigny, 33
Nous vous recommandons de vous rendre à la nouvelle adresse ci-dessus pour tous les renseignements que vous auriez à demander. Nous nous occupons de :
Assurances sur la vie, pendulettes-épargne, assurances-accidents, individuelles et collectives, responsabilité civile, assurances pour agriculteurs, contre l'incendie et les dégâts causés par les conduites d'eau, contre le vol avec effraction, glaces, pertes subies dans exploitations ainsi qu'assurances-maladies. 10321 F
UNION GENEVE, Société d'assurances.
Capital-actions des deux sociétés : Fr. 26.000.000.